

Nouvelle Série

N° 53

BULLETIN

TRIMESTRIEL

des Séances

DE

L'ACADÉMIE DE NIMES

Année 1972

ACADÉMIE DE NIMES

18, Rue Dorée

NIMES

1973

Abonnement annuel 10 F.

Le N° 2,50 F.

BUREAU DE L'ACADEMIE

POUR L'ANNEE 1972

Président : M. Richardot, préfet du Gard.

Président : M^e Jean Roger.

Vice-Président : M. Guillaume Abauzit.

Secrétaire Perpétuel : M. Pierre Hugues.

Bibliothécaire : M^e Jean Roger.

Archiviste : M. le Dr. Drouot.

Bibliothécaire-Archiviste adjoint : M. André Nadal

Tous les envois de fonds doivent être faits au compte-courant postal désigné ci-dessous :

**Montpellier 136-63
Académie de NIMES
16, rue Dorée
30000 NIMES**

Les revues et publications doivent être envoyées au siège de l'Académie de Nîmes, 16, rue Dorée, 30000 NIMES.

La correspondance destinée au Secrétaire perpétuel doit être adressée à son domicile : M. Pierre HUGUES, 13, rue Briçonnet, 30000 NIMES, Tél. 67.34.63.

SOMMAIRE

FAITS ACADÉMIQUES

	Pages
Me Jean Roger est élu président et M. Guillaume Abauzit vice-président	6
Vœux de nouvel an	6
Lettre de Mme Reine Jean Douël	6
Réunion de la Commission des Finances	6
Installation du président et du vice-président	12
Jours et heures d'ouverture de la bibliothèque ...	12
Lettre de M. Ivan Gausson, membre non résidant	12
Lettre de M. Charles Juge-Chapsal, membre non résidant	12
Obsèques de Mme de Balincourt	12
Décès du chanoine Jean de Girard de Cohorn, correspondant	12
Approbation des comptes, de l'état des recettes et des dépenses pour 1971 et du budget 1972	13
Séance publique du 30 janvier 1972	16
Mme Joël, née Rousset, de Paris, et M. l'abbé André, de Marguerittes, sont élus correspondants	17
M. le colonel Jules Igolen, membre honoraire aura cent ans le 18 mars 1972	17
Décès de M. le pasteur Raoul Lhermet, membre résidant	21
Obsèques de M. le pasteur Lhermet	20
Création dans Midi Libre d'une page sur La vie intellectuelle à Nîmes et dans le Gard	21
La médaille de l'Académie sera offerte à M. le colonel J. Igolen	21
Retour de M. Guillaume Abauzit	27
Subvention de 1.000 francs accordée par le Conseil général du Gard	31
Invitation à une séance solennelle de l'Académie d'Arles	31

Visite de M ^e Roger, président, à M. Thierry Maulnier, de l'Académie Française et à M. Paul-Marie Duval, de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres	31
M ^e Roger, président, au Rotary-Club de Nimes ..	
MM. Pierre Ollier de Masrichard et Jean Combier, candidats au titre de correspondant de l'Académie	31

COMMUNICATIONS

Mlle Alice Fermaud, correspondant : François 1 ^{er} Charles-Quint et l'Italie	7
M. Maurice Aliger, correspondant : Préhistoire de la Vaunage	13
M. Camille Lignières : L'Espagne romaine (I) ...	17
Dr Edouard Drouot : compte rendu de Mathilde ou un drame sans importance (Nimes, 1972) et de Conte cévenol et Essais poétiques (Nimes 1972) par Louis Allègre	22
M. Camille Lignières : L'Espagne romaine (II) ..	24
M. Guillaume Abauzit : « In Memoriam » du Marquis de Lordat	27
M. Guillaume Abauzit Compte rendu de l'Histoire de l'Equitation par M. Etienne Saurel	27
M. le pasteur Brunel : La Sauve-Majeure	29
M. Pierre Hugues : Le Saint-Georges de la rue de la Curaterie à Nimes	32
M. Guillaume Abauzit : Compte rendu de Camargue, terre des Salicornes, Souvenirs et contes par M. Salem, dit Tamarisso	32
M. Joachim Durand : La jeunesse nimoise et lyonnaise d'Alphonse Daudet	32

HOMMAGES

Louis Allègre. Mathilde ou un drame sans importance , Nimes, 1972	17
Louis Allègre. Conte cévenol et Essais poétiques , Nimes 1972	17
M. Salem, dit Tamarisso, Camargue terre des Salicornes. Souvenirs et contes	32

Sommaire

FAITS ACADEMIQUES

	Pages
M. Jean Combier et M. Pierre Ollier de Marichard sont élus correspondants	43
Lettre de M. Henri Seston concernant le siège du Pasteur Lhermet, décédé	44
Centenaire du Colonel Igolen	44
Don de M. Sablou : liste manuscrite des membres et des associés de l'Académie de Nîmes à la fin de l'ancien régime	44
Echange de vues sur la vie de l'Académie	44
Lettre de remerciements de M. l'abbé André, élu correspondant	45
Lettre de remerciements de Mme Henriette Joël, née Rousset, élue correspondant	45
M. le Professeur Paul-Marie Duval, membre non résidant, est élu à l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres	45
Réunion du bureau concernant les Mémoires et le Prix annuel	46
M. le duc de Castries, membre non résidant est élu à l'Académie Française	48
Lettre de remerciements de M. Ollier de Marichard	49
M. Ivan Gausson continue ses recherches sur la famille Pavée de Villevieille	49
Obsèques de Mgr François Homs	53
Visite de l'oppidum et du Musée de Nages	57
M. le Professeur Paul-Marie Duval à Nîmes	58
Obsèques de M. Guillaume Abauzit	59
Déclaration de vacance du siège du Pasteur Lhermet, membre résidant, décédé	62
M. Pierre Couëtard est élu correspondant	62

Repas en l'honneur de M. le Professeur Paul-Marie Duval	65
Décès du Bâtonnier Maurice Chauvet, membre non résidant	66
Lettres de remerciements de M. Jean Combier et de M. Pierre Couëtard	67
Lettre de remerciements de M. le Professeur Paul-Marie Duval	67

COMMUNICATIONS

R.P. Martin : La querelle du Sacré	44
Ivan Gaussen : Le Vice-Amiral de Pavée de Villevieille (1747-1817)	46
M. Lucien Frainaud : La marine française et le Collège royal naval d'Alais	49
M. Sandvoss : La ville de Brunswick	58
M. le Professeur Paul-Marie Duval : Nouveaux points de vue sur les débuts de la romanisation de la Gaule	63
M. Félix Villeneuve : Hommage de l'Académie au célèbre spéléologue Robert de Joly (1887-1968)	67

HOMMAGES

M. Ferdinand Boyer : L'organisation des conquêtes artistiques de la Révolution en Belgique (1794). Bruxelles 1972	44
Cour d'Appel de Nimes : Installation de M. le Premier Président de Goislard de Monsabert et audience solennelle de rentrée de 1971. Nimes 1972	44
Karl Ludwig Kalanke et Martina Kuchen : Braunschweig. Braunschweig 1971	58

Sommaize

FAITS ACADEMIQUES

	Pages
Obsèques de M. le Professeur André Dupont ..	91
Hommage au Professeur André Dupont	93
Hommage à M. Marc Escholier, membre non résidant, décédé	93
Motion en faveur de l'attribution du nom d'An- dré Dupont à une rue de Nimes	93
Mariage de Mlle Françoise Seston	94
M. Aimé Vielzeuf et M. Sandvoss, membres cor- respondants, sont faits chevaliers des Pal- mes Académiques	99
Déclaration de vacance du siège de membre ré- sidant de Mgr Homs	99
M. Thierry Maulnier, membre non résidant en surnombre, succède numériquement au bâ- tonnier Maurice Chauvet	99
Déclaration de vacance du siège de membre ré- sidant de M. Guillaume Abauzit	100
Mlle Alice Fermaud est élue membre résidant ..	101
Nos publications et la Direction des Antiquités Historiques du Languedoc-Roussillon à Montpellier	102
Lettre de M. Ferdinand Boyer sur Boyer-Brun ..	102
M. Ferdinand Boyer, Prix d'histoire Halphen ..	102
M. Henri Chabrol, prix de l'Académie Française	103
Lettre de M. James N. Hood, de l'Université de Cincinnati	103
L'épée d'académicien du duc de Castries	103
Décès de M. Marcel Lignières, à l'âge de 105 ans	106
M. Jean Carrière, Prix Goncourt	107

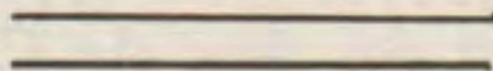
L'épithaphe d'André Chénier au cimetière de Picpus	107
Lettre de remerciements de Mlle Alice Fermaud	107
M. Marius Portal est élu correspondant	107
M. André Fraigneau est nommé membre honoraire	109
Mme Lucie Mazauric (Mme André Chamson) et M. le Professeur André Gouron sont élus membres non résidants	109
Lettre du Maire de Nîmes à propos de la rue André Dupont	110
Lettre de remerciements de M. Marius Portal ..	110
M. le chanoine Raymond Marchand et M. le Pasteur Fabre sont élus membres résidants ..	113
Vœu de l'Académie en faveur de la protection de la carrière de Barutel et du Creux de l'Assemblée	114

COMMUNICATIONS

Mme Carmen Déchery : André Chénier, poète languedocien	94
Mme Henriette Joël-Rousset : La vie d'une grande maison d'édition	100
M. Jacques Larmat : L'intelligence est-elle héréditaire ?	103
M. le Pasteur Brunel : Le château de Bonaguil ..	107
M. André Nadal : Impressions de voyage en Inde	110
M. le Pasteur Fabre : L'iconographie de l'Épiphanie et l'herméneutique contemporaine	115

HOMMAGES

Marius Portal : Le calcul mental - Avignon - 1971	94
Duc de Castries : Figaro ou la vie de Beaumarchais - Paris - 1972	94



BULLETIN

**TRIMESTRIEL
des Séances**

DE

L'ACADÉMIE DE NIMES

1^{er} Trimestre 1972

ACADÉMIE DE NIMES

16, Rue Dorée

NIMES

1973

Abonnement annuel 10 F.
Le N° 2,50 F.

SEANCE DU 7 JANVIER 1972

La séance est ouverte à 17 heures par M. le Dr. Paradis, président.

Sont présents : M. le Pasteur Lauriol, M. Seston, M. l'Inspecteur Lignièrès, M. le Bâtonnier Tailhades, M. Jean Thérond, M. le Pasteur Brunel, M. André Nadal, M. Bernardy, Me Roger, M. le Pasteur Lhermet, M. Frainaud, M. le Président Panet, M^e Fosse, M. le Professeur Auméras, M. Joachim Durand, M. Larmat, M. Félix Villeneuve, M. le Procureur général du Colombier, M. Martin, M. Lassalle, membres résidants ; M. Modeste, membre non résidant ; Mlle Fermaud, M. Aliger, correspondants ; M. Pierre Hugues, Secrétaire Perpétuel.

Sont excusés : M. le Professeur Dupont, M. le Professeur Brunel, M. le Colonel de Balincourt, M. H. de Régis, M. Davé, M. Sablou, Mgr. Homs ; M. Guillaume Abauzit, M. Escholier, M. le Dr. Drouot, M. Chastanier.

Le Président présente ses vœux de bonne année aux membres de l'Académie et donne la parole au Secrétaire Perpétuel pour la lecture du procès-verbal de la précédente séance. Ce procès-verbal est lu et adopté.

L'ordre du jour appelle l'élection du président et du vice-président qui exerceront les fonctions pendant l'année 1972. Maître Jean Roger est élu président ; M. Guillaume Abauzit est élu vice-président. Conformément aux statuts, le nouveau président et le nouveau vice-président seront installés au début de la prochaine séance le 21 janvier.

Le Secrétaire Perpétuel fait diverses communications :

De nombreuses personnalités parmi lesquelles M. Emile Jourdan, maire de Nîmes, et son Conseil municipal, MM. Sandvoss et Kohl et les membres du Conseil de la société franco-allemande de Brunswick nous ont adressé des cartes de Nouvel An. Elles en sont remerciées.

Mme Reine Jean Douël nous a écrit pour remercier les membres de l'Académie qui l'ont entourée de leur sympathie le 1er décembre, jour anniversaire de la mort de notre regretté confrère.

La séance publique annuelle se tiendra le dimanche 30 janvier, à 17 heures, dans les salons de l'Hôtel de Ville.

La Commission des Finances, qui est composée de MM. Fosse, Frainaud, Lignières et Roger s'est réunie ; elle présentera le 21 janvier son rapport sur le compte rendu financier pour l'année 1971 et sur le projet de budget pour l'année 1972.

Mlle Alice Fermaud, professeur agrégée d'italien, membre correspondant lit une étude intitulée **François I^{er}, Charles-Quint et l'Italie** dont voici le résumé :

La rivalité entre François I^{er} et Charles-Quint, bien que se produisant en pleine période d'essor due à l'Humanisme et à la Renaissance, se présente plutôt avec tous les caractères d'un drame médiéval. En François I^{er}, soldat et poète, revivent toutes les traditions chevaleresques de la France chrétienne, qui le portent en avant, tandis que Charles-Quint, ayant fait sienne la patrie du Catholicisme et de l'Inquisition, avec les mélancolies ascétiques du Moyen-Age, ne rêve que de restaurer l'idéal politique du passé.

François I^{er} montait sur le trône l'année même (1515) où Charles de Gand, à peine âgé de quatorze ans, assumait le gouvernement des Pays-Bas. Et tandis que ce dernier, fils de Jeanne la Folle, n'était encore assuré ni de la succession de son aïeul maternel, Ferdinand le Catholique, ni moins encore de celle de son oncle, l'Empereur Maximilien, François I^{er}, au contraire, héritant d'un pays doté par Louis XII d'une prospérité économique et d'une unité de lois, fort des alliances anglaise et vénitienne, suzerain de Charles lui-même, époux de Claude, la fille de Louis XII, pourtant promise à Charles dès le berceau, et qui lui avait apporté en dot deux des plus riches provinces qui avaient appartenu autrefois aux biens héréditaires de la maison des Habsbourg, apparaissait dans toute sa puissance, dominant de toute l'assurance de sa situation bien établie cet adolescent timide, et pas encore rompu aux finesses de la politique. Il ne faut donc pas s'étonner de cette rivalité qui a sa source dans le désir de François I^{er} de prendre une revanche réparatrice, et dans la haine de Charles-Quint, jaloux de cette puissance voisine qui lui donnait de l'ombrage.

L'enjeu de cette rivalité sera l'Italie, avec la possession convoitée du duché de Milan et du royaume de Naples. La première guerre, signalée par la victoire foudroyante des Français dans le Milanais (Marignan), acquit à la France la Lombardie par le traité de Noyon (1516) et put faire craindre à Wolsey, le ministre anglais, que ne ressuscitât en François I^{er} un « nouvel

Alexandre ». Tandis que François Ier et sa cour, largement ouverts à l'influence de la Renaissance, vont donner au monde le spectacle d'une vie fastueuse, embellie par les lettres et les arts, Charles-Quint, conquis par le milieu espagnol dans lequel il va évoluer, se fera le champion austère et étriqué d'un pays qui ne veut pas se rajeunir au contact des révolutions intellectuelles de son époque, et fera son idéal de la défense du trône et de l'autel dans un esprit périmé de résistance à toute innovation politique et religieuse.

L'Empereur Maximilien étant mort le 12 janvier 1519, la compétition au trône de l'Empire va se dérouler entre les deux rivaux dans une atmosphère de marché, où les diplomates des deux Princes et de leurs alliés vont rivaliser d'offres d'argent, de promesses de titres et de pensions, d'intrigues de mercenaires, auxquelles se mêle la politique sournoise de Léon X, décidé à tous les compromis pour maintenir la suprématie de la maison des Médicis, et le pouvoir temporel de la Papauté que risquaient de menacer les progrès des princes luthériens d'Allemagne. Le 3 juillet 1519, François Ier reçut sereinement la nouvelle de son échec à l'Empire, se réjouissant même d'avoir évité un danger dont il n'avait pas assez mesuré la gravité et la menace. Et la lutte se poursuivra entre les deux émules, et ne sera nullement arrêtée par ce changement d'équilibre qu'entraîne l'élection de Charles-Quint comme Empereur.

Le champ de bataille en sera toujours l'Italie, qui paiera seule les frais de la guerre, et finira par être complètement asservie à l'Espagne pendant un siècle et demi, la période la plus néfaste de toute son histoire. Mais il faut bien reconnaître que les deux grands antagonistes n'ont pas été les seuls instruments du malheur de la péninsule, et que les Italiens eux-mêmes en ont été les propres artisans, par les discordes entre les différents états, par une politique souvent déloyale, et ne visant qu'aux intérêts immédiats, enfin et surtout par cette vieille erreur italienne qui consistait à croire que l'équilibre de la péninsule ne pouvait se faire que grâce à l'appui d'un prince étranger. Si l'on y ajoute les tergiversations de la Papauté, qui, devant le péril menaçant l'unité de la foi, ne songe qu'à préserver ses prérogatives, laissant le champ libre à la propagation des nouvelles doctrines, et les hésitations des états italiens faisant et défaisant sans cesse leurs alliances, on comprend que jamais une pareille confusion alliée à tant d'intérêts sordides n'ait pu aboutir à quelque stabilité dans ce pays, où seules les grandes voix isolées d'un Machiavel et d'un Michel-Ange retentissaient encore pour le salut de la patrie.

La guerre ayant repris entre les grands rivaux, et favorable d'abord aux armées françaises, se terminera le 24 février 1525 par le désastre de Pavie. Une fois de plus l'Italie en sera la victime, écrasée par les cohortes indisciplinées de Charles de Bourbon, duc de Bourgogne, le vassal rebelle de la France, parcourue par les fanatiques lansquenets de Frunsberg, tant de désastres culminant dans le sac de Rome, la déposition du Pontife, l'écrasement de la civilisation latine sous les bottes germaniques. Cette catastrophe sans précédent, qui évoquait le lointain souvenir d'Alaric et des Wisigoths, et se terminait dans une orgie de sang, n'était pas due uniquement aux cupidités des deux adversaires ou aux désordres effrénés des plèbes et des armées, mais aussi aux convoitises insatiables du Pape Clément VII et à ses fautes multiples.

Et au moment où la grande lutte semblait perdre tout caractère personnel pour représenter un heurt formidable de principes politiques et de traditions opposées, les deux rivaux pensaient la décider en champ clos, et les armes à la main. Le souverain de la plus chevaleresque des nations défiait le Roi Catholique à un combat singulier, et le duel aurait offert une épisode de plus au tragique drame, si Charles-Quint avait su modérer ses insultes après le défi. Mais devant la reprise des provocations de ce dernier, le duel personnel s'élargit aux nations, le champ clos devenant une fois de plus la Lombardie. La cause française trahie par André Doria, abandonnée par ses alliés, était vouée à l'échec ; et malgré l'héroïque résistance de Florence aux armées impériales, le nouvel épisode de la lutte consacrait une fois de plus le succès des cupidités d'un Pape vindicatif, et des désirs tyranniques d'un Empereur sournois.

La mort du dernier Sforza va rallumer la lutte encore une fois, mais la puissance de Charles-Quint était trop solidement établie en Italie pour que les premières victoires françaises puissent l'ébranler. L'alliance avec les Turcs n'apportera pas non plus le succès souhaité, et la réconciliation solennelle à Nice des deux adversaires, bénie par le nouveau Pape Paul III, ne sera qu'une courte trêve, rompue par la dernière agression française au Piémont. La monarchie française, abandonnée par son allié Henri VIII, fut sauvée par la défense obstinée de la Picardie et de la Champagne envahies par les Impériaux et les Anglais ; mais l'épilogue de la lutte ne pouvait être que douloureux pour le Roi de France. Une fois stipulé le traité de Crépy, Charles-Quint eut peut-être l'illusion d'avoir en main la victoire tant soupirée ; mais les deux champions descendirent dans le sépulcre, à ce qu'il nous semble, ni vainqueurs ni vaincus. Et les

avantages les plus durables pour la France dans cette lutte gigantesque, ne furent certes pas des améliorations de territoire, mais l'ouverture de l'esprit français aux conquêtes pacifiques de l'art, et au perfectionnement des méthodes de la science.

Après le débat habituel, la séance est levée à 18 heures 30.

████████████████████
██████████

SEANCE DU 21 JANVIER 1972

La séance est ouverte à 17 heures par M. le Docteur Jean Paradis, président sortant.

Sont présents : M. le Pasteur Lauriol, M. Seston, M. le Bâtonnier Tailhades, M. Jean Thérond, M. Jean Sablou, M. Nadal, M. Bernardy, M^e Roger, M. le Pasteur Lhermet, M. le Dr. Drouot, M. Frainaud, M. le Chanoine Thibon, M. le Président Panet, M^e Fosse, M. le Professeur Auméras, M. Joachim Durand, M. Georges Martin, M. Larmat, M. Victor Lassalle, membres résidants ; M. Modeste, membre non résidant ; M. Aliger, Mlle Metge, Mlle Fermaud, Mme Déchery, correspondants, et M. Pierre Hugues, Secrétaire Perpétuel.

Sont excusés : M. le Pasteur Brunel, M. l'Inspecteur Lignières, M. le Colonel de Balincourt, M. Davé, Mgr. Homs, M. Abauzit, M. Escholier, M. Chastanier, M. Villeneuve, M. le Procureur Général du Colombier.

L'ordre du jour appelle l'installation de M^e Jean Roger, élu président de l'Académie, au cours de la séance du 7 janvier.

M. le Dr. Jean Paradis, président sortant, prononce le discours suivant :

Mes chers confrères,

Au terme de cette année, je viens vous remercier de l'honneur et de la confiance que vous avez bien voulu m'accorder en me demandant de vous représenter à la tête de notre Académie.

Ce fut une année bien remplie par la réception de trois éminentes personnalités. Il y aurait de quoi nous satisfaire, mais il me tardait pourtant de céder la place, car j'avais l'air d'attirer les réceptions. Et nous savons bien que notre joie d'accueillir les nouveaux élus se teinte de la tristesse de regretter les départs.

Dans notre dernière séance, nous avons élu M^e Roger, à l'unanimité des voix, comme président pour l'année 1972. Notre choix ne pouvait être meilleur. M^e Roger, s'est déjà signalé par de très brillantes communications dont les plus marquantes sont : **Les élections législatives dans le Gard en 1863, La pensée politique de Frédéric II et Après Sedan : Napoléon III à Wilhemshoehe.**

De plus, il s'est fait connaître et apprécier dans notre ville comme Adjoint aux Affaires Culturelles dans la municipalité que dirigeait alors avec tant de compétence notre confrère Maître Tailhades.

C'est à ce moment que M^e Roger amorça la réorganisation des Musées. Il transforma le Musée de la Maison Carrée et mit en ordre celui des Beaux-Arts pour lesquels, ayant pu se procurer des crédits, il fit acquérir des œuvres de Natoire et de Sigalon. Il fut aussi l'instigateur du Musée Taurin et, à ce titre, il a droit à la reconnaissance des aficionados.

Mais un des titres pour lesquels notre cité doit une reconnaissance particulière à M^e Roger, est qu'il fut l'un des promoteurs du jumelage de Nîmes avec Brunswick et Vérone ; il reste pour cette ville le président du Comité du jumelage.

A ce titre, il fut la voix de la culture française et provençale en Allemagne et en Italie. Il fit de nombreuses conférences à l'Institut de Francfort, à Baden-Baden, Kassel, Hanovre, Kiel, Brunswick et aussi à Vérone, Trieste, et Venise, parlant avec prédilection de la Provence et d'Alphonse Daudet.

Nous lui devons aussi des expositions sur Montcalm, en 1958, et Alphonse Daudet, en 1959.

Humaniste distingué, d'une grande érudition et d'une éloquence chaleureuse et convaincante, M^e Roger saura maintenir l'autorité et la réputation de l'Académie.

M^e Roger, au nom de tous nos confrères, je vous félicite.

M. le Dr. Paradis cède le fauteuil présidentiel à M^e Roger qui le remercie des paroles flatteuses qu'il vient de lui adresser et exprime sa gratitude à l'Académie qui l'a élu à sa présidence. Il s'efforcera d'être un président actif et efficace, résolument tourné vers l'avenir.

Le nouveau président demande au Secrétaire Perpétuel de lire le procès-verbal de la précédente séance. Ce procès-verbal est lu et adopté.

Le secrétaire perpétuel fait ensuite diverses communications :

La bibliothèque de l'Académie sera ouverte tous les vendredis de 14 heures à 17 heures, du 1^{er} octobre au 30 juin.

M. Ivan Gaussen, membre non résidant, continue ses études sur la famille Pavée de Villevieille ; ses recherches portent actuellement sur l'Amiral de Villevieille, troisième frère du Marquis.

M. Juge-Chapsal, membre non résidant, nous communiquera une étude sur les rapports des Montcalm et des Villevieille.

De nombreux académiciens ont assisté aux obsèques de Madame de Balincourt. L'Académie présente ses condoléances à M. le Colonel de Balincourt, ancien président.

Le Secrétaire Perpétuel fait part du décès de M. le Chanoine Jean de Girard de Cohorn, correspondant.

M. le Chanoine de Girard était le curé de Saint-André-de-Valborgne. Il présidait le comité diocésain de l'Art chrétien, ainsi que la commission diocésaine d'Art sacré. Né à Nîmes en 1893, il avait été élève des lycées de Nîmes et de Bastia, des Facultés de Droit d'Aix-en-Provence et de Caen, et auditeur libre à l'école des Chartes. Après vingt-cinq ans de vie administrative dans les services des Affaires Etrangères, de la Présidence du Conseil, du Ministère des Finances, puis au Secrétariat Général de la Compagnie Pétrolière, il était entré en 1946 dans les ordres. Il était décoré de la Médaille Militaire et de la Croix de guerre 1914-1918.

Au nom de la Commission des Finances, M. Frinaud fait connaître que la dite Commission a examiné les comptes du trésorier M. Bernardy, pour l'année 1971, et qu'elle donne avis favorable à leur acceptation. M. Bernardy présente alors l'Etat des recettes et dépenses de l'année écoulée et le budget de l'année nouvelle tels qu'ils ont été acceptés par la Commission. Les comptes, l'Etat des recettes et des dépenses de 1971 et le budget 1972 sont approuvés à l'unanimité, et le Président remercie le Trésorier, qui, contrairement à ce qu'il avait fait prévoir, accepte de continuer ses fonctions pendant l'exercice 1972.

La séance se continue par la communication de M. Maurice Aliger, correspondant, conservateur du Musée de Nages, intitulée **Préhistoire de la Vaunage** dont voici le résumé :

La région naturelle de la Vaunage prend place entre le territoire de Nîmes et les régions du Malgoirès, de la Vidourlenque et de la Vistrenque.

Géologiquement, elle est un anticlinal érodé, la dépression qu'elle forme n'étant, en fait, qu'une inversion de relief.

Le fond de cette dépression est colmaté par de riches alluvions du quaternaire : les marnes du Valenginien se développent en auréole autour de la plaine, alors que les collines et les plateaux qui l'entourent sont constitués de calcaire hauterivien.

Elle est drainée par un ruisseau à régime torrentiel, le Rhône.

L'excellence du climat, la fertilité des alluvions, la perennité de certaines sources, la présence de lieux de refuge naturellement défendus, ne pouvaient manquer d'attirer et de retenir l'homme.

Aussi des vestiges préhistoriques ont-ils été observés sur le territoire des neuf communes qui forment cette région : Caveirac, Clarensac, Saint-Côme-et-Maruéjols, Calvisson, Congénies, Boissières, Nages-et-Solorgues, Saint-Dionisy et Langlade.

Les témoins les plus anciens remontent au paléolithique moyen ; les territoires de Saint-Côme, Calvisson et Nages ont livré des silex taillés, de débitage Levallois, utilisés par des chasseurs Néanderthaliens, à l'époque dite du Moustérien.

Mais il faudra attendre quelques dizaines de millénaires pour retrouver trace humaine en Vaunage.

Le début de la « colonisation » de cette région par l'homme est le fait de la civilisation néolithique.

A Nages, près de la source, existe une station de surface du Néolithique moyen qui a fourni une ample moisson de tessons d'une belle céramique, de silex taillés (lames et lamelles abondantes), de haches polies, meules et molettes.

Ce sont les vestiges laissés par une tribu de cultivateurs de civilisation chasséenne, qui vivait là au troisième millénaire avant N.E..

Avec eux, commence l'exploitation, d'ailleurs toujours en cours, des riches alluvions de la Vaunage.

A ces cultivateurs se substituent les populations du Chalcolithique, à dominance pastorale, dont on retrouve les traces, principalement, en garrigue.

A peu près toutes les communes de la Vaunage ont fourni des stations de surface sur lesquelles ont été recueillis, au sol, des silex, des haches polies et des fragments de poterie.

D'autres sites ont donné lieu à des recherches plus poussées, le plus connu est celui de Canteperdrix, à Calvisson, où des fouilles ont été effectuées, à différentes époques.

Une dizaine de sépultures, simples failles de rocher aménagées à l'aide de murettes en pierres sèches, ont fourni un important matériel archéologique : poteries à cannelures, de type Fontbouïsse, objets d'ornement, outillage en os, haches polies...

Certaines de ces sépultures, du type « tholos » possèdent une couverture en encorbellement, semblable à celles des capitelles.

Trois longues pièces rectangulaires avoisinent ces « tholoï » ; s'agit-il d'habitations ou de dispositifs funéraires d'un type particulier ?

Des sépultures semblables ont été fouillées à la Quairole, encore à Calvisson.

Les oppida de Nages et de Saint-Côme ont également fourni, sous des couches protohistoriques, des témoins d'une occupation d'époque Chalcolithique.

A Nages, une riche station a été partiellement fouillée, dans le quartier des Matrasses, en plaine.

A la fin du Chalcolithique, des tribus nouvelles apparaissent, elles utilisent une céramique caractéristique, dite campaniforme.

A Saint-Côme, pour la première fois en France, une habitation des porteurs de cette céramique a été fouillée, c'est dire l'importance de cette découverte.

Au Chalcolithique, l'occupation de la Vaunage atteint un niveau encore inégalé, aussi semble-t-il que l'on doive rattacher à cette époque les menhirs de Congéniès et d'Aubais, en raison de la masse humaine indispensable à leur transport et à leur érection.

La civilisation du Bronze a laissé peu de traces, aucune station n'a été repérée, seuls une hache à rebords en bronze trouvée à Boissières, et un poignard de même métal, recueilli à Congéniès, tous deux de l'époque du Bronze moyen, marquent cette époque.

Ces trouvailles sont insuffisantes pour faire la preuve d'une civilisation classique du Bronze en Vaunage, il semble plutôt qu'il s'agit là de l'intrusion, dans une civilisation du Chalcolithique qui se prolonge encore longtemps, d'objets de commerce isolés.

L'extrême fin de l'âge du Bronze (huitième siècle avant N.E.) est marquée par l'apparition de nouvelles populations qui se portent sur des hauteurs naturellement bien défendues.

C'est la fin de l'époque préhistorique et l'aurore de la période des oppida ; cette dernière connaîtra, en Vaunage, un intense développement.

L'exposé de M. Aliger est suivi d'un débat très animé, et la séance est levée à 18 h 45.

SEANCE PUBLIQUE DU 30 JANVIER 1972

L'Académie a tenu sa séance publique annuelle le dimanche 30 janvier 1972, de 17 heures à 19 heures, sous la présidence de M. Richardot, préfet du Gard, président d'honneur, représenté par le Directeur de son cabinet, M. Dalex, sous-préfet.

Etaient présents : M. le professeur Dupont, M. Seston, M. l'Inspecteur Lignières, M. le Dr. Paradis, M. le Bâtonnier Tailhades, M. Jean Théron, M. Sablou, M. André Nadal, M. Bernardy, M^e Roger, M. Escholier, M. le Pasteur Lhermet, M. le Dr. Drouot, M. Frainaud, M. le Président Panet, M^e Fosse, M. le Professeur Auméras, M. Joachim Durand, M. Larmat, M. Martin, M. Lassalle, membres résidants ; M. Modeste et M. Gaston Chauvet, membres non résidants ; Mlle Metge, Mlle Fermaud, Mme Déchery, Mme Martin-Guis, M. Raizon, M. Ali-ger, M. le Général Cothias, correspondants ; M. Pierre Hugues, Secrétaire Perpétuel.

Etaient excusés : M. le Pasteur Lauriol, M. le Colonel de Balincourt, M. Davé, Mgr. Homs, M. Abauzit, M. Chastanier, M. Villeneuve, M. le Procureur général du Colombier

Ont pris la parole :

M^e Jean Roger président : Vocation de l'Académie.

M. le Dr. Jean Paradis, président sortant : compte rendu des travaux de l'année 1971.

M. Jean Sablou, Saint-Louis, et le problème de la fondation du port d'Aigues-Mortes.

M. le Pasteur Raoul Lhermet : Les débuts de la Révolution à Nîmes.

Parmi les personnalités présentes on remarquait : Mme Suzanne Crémieux, Sénateur du Gard, M. Tondut, député du Gard, M. Jourdan, Maire de Nîmes, vice-président du Conseil général, M. Toureille, Maire-adjoint, M. Jullian, Adjoint aux Affaires Culturelles, M. Perrigaud, Secrétaire Général de la mairie, M. le Conseiller Minjaud, représentant M. le premier Président de Montsabert, M. Champeil, Procureur de la République représentant M. le Procureur Procureur Général du Colombier, M. Blum, Président du Tribunal de Grande Instance, M^e Malavialle, ancien bâtonnier, M^e Lamarque, avocat, M. Vincent, Greffier en chef du Tribunal, Mgr Rougé, Evêque de Nîmes, M. le Chanoine Malabave, M. le Colonel, Commandant l'Ecole d'Artillerie, M. Dupont, Directeur départemental de la Jeunesse et des Sports, M. André Guillaume, Président de l'Ordre régional des Architectes, etc. . .

SEANCE DU 4 FEVRIER 1972

La séance est ouverte à 17 heures par M^e Jean Roger, président.

Sont présents : M. le Professeur Dupont, M. le Pasteur Lauriol, M. l'Inspecteur Lignières, M. le Bâtonnier Tailhades, M. Jean Théron, M. Jean Sablou, M. André Nadal, M. André Bernardy, M. Claude Escholier, M. le Pasteur Lhermet, M. le Dr. Drouot, M. Frainaud, M. le Chanoine Thibon, M. le Président Panet, M^e Fosse, M. le Professeur Auméras, M. Joachim Durand, M. Jacques Larmat, M. Félix Villeneuve, M. le Procureur Général du Colombier, M. Georges Martin, M. Victor Lassalle, membres résidants ; M. Modeste, membre non résidant ; M. Aliger, Mlle Metge, Mlle Fermaud, Mme Déchery, correspondants ; et M. Pierre Hugues, Secrétaire Perpétuel.

Sont excusés : M. le Colonel de Balincourt, M. Davé, M. le Pasteur Brunel, Mgr. Homs, M. Abauzit, M. Chastanier.

Le procès-verbal de la dernière séance ordinaire est lu et adopté ainsi que celui de la séance publique du 30 janvier.

Toutes les conditions statutaires étant remplies, Mme Joël, née Roussel, de Paris, et M. l'abbé André, de Marguerittes, sont élus à l'unanimité correspondants de l'Académie.

M. le Colonel Igolen, membre résidant jusqu'en 1952, puis membre honoraire, fêtera le 8 mars, son centième anniversaire. Il est décidé de lui offrir en cette circonstance, la Médaille d'argent de l'Académie.

L'Académie a reçu en hommage les ouvrages suivants :

Louis Allègre, Mathilde ou un drame sans importance, Nîmes 1972.

Louis Allègre, Conte Cévenol et Essais poétiques, Nîmes 1972.

M. l'Inspecteur Lignières, lit la première partie d'une communication intitulée **L'Espagne romaine** dont voici le résumé :

De tous les pays conquis par Rome, l'Espagne est sans contredit, celui qui en a reçu la plus forte empreinte, celui qui a subi la romanisation la plus complète, attestée de nos jours encore par des milliers d'imposants vestiges. Les archéologues ne cessent d'ailleurs de faire chaque jour de nouvelles découvertes dont les Espagnols sont les premiers à s'enorgueillir.

L'emprise de Rome se retrouve encore dans le nom de nombreuses localités et de lieux géographiques. Elle se manifeste avec évidence dans la langue elle-même, fille du latin et qui s'en rapproche au même titre que l'italien.

L'Espagne fut romanisée au point de donner de son sol les quatre grands empereurs de la période dite des Antonins : Trajan, Hadrien, Antonin, Marc-Aurèle, et plus tard, Théodose.

Après avoir envoyé à Rome des empereurs alors que les autres nations ne lui envoyaient que des tributs, l'Espagne romaine donnait à l'Empire autant de poètes, d'orateurs et de penseurs que toute les provinces soumises à l'autorité romaine. Citons parmi d'autres : Sénèque, le philosophe, Quintilien, l'orateur, Martial, le poète satirique et, avec eux, Columelle, Silius Italicus, Lucain etc... Leur nombre témoigne de la disparition des langues indigènes qui, au dire de Strabon, avaient disparu presque entièrement de son temps.

Le Christianisme, qui se propage dans la Péninsule malgré des périodes de cruelles persécutions, peut-être également considéré comme un facteur de romanisation grâce à certains prélats comme Osio de Cordoue qui provoquera la conversion au christianisme de l'empereur Constantin. Cet évêque présidera le Concile de Nicée, où fut rédigé le symbole de la foi, dit Symbole de Nicée, répété de nos jours par les catholiques du monde entier. Cet universalisme d'un catholicisme ouvert à toutes les nations s'accordait avec l'universalisme du vaste empire romain qu'il a sans doute consolidé en lui donnant une unité spirituelle.

La longue conquête du pays durera deux siècles. Elle sera elle aussi un facteur de profonds contacts avec les indigènes et de romanisation de la Péninsule grâce à des hommes comme les Scipions, Sertorius, César, Auguste et ses futurs successeurs, les quatre grands empereurs d'origine espagnole.

Les Romains devront d'abord vaincre les Carthaginois occupants du pays. Ils auront à soumettre aussi les tribus indigènes farouchement attachées à leur liberté. Après un long siège héroïque Numance tombera.

Sertorius le proscrit, vainqueur provisoire des troupes romaines, fait le premier essai d'organisation de l'Espagne à l'image de Rome. Il sera assassiné.

César, après avoir soumis la Gaule en huit ans, est vainqueur en Espagne des troupes de son rival Pompée, et va y étendre l'influence romaine.

Plus tard, en 19, Auguste viendra à bout des dernières résistances des tribus rebelles. L'Espagne est totalement conquise.

La voie est ouverte à l'action ultérieure des quatre grands empereurs espagnols de la période des Antonins. Ceux-ci instaureront la **Pax romana** durant tout ce 1er siècle qu'on a justement appelé « Le siècle espagnol de l'empire ».

Cette paix romaine a été facilitée par une habile organisation du pays en provinces. Celles-ci comprenaient plusieurs circonscriptions juridiques dont les diverses villes étaient classées selon une hiérarchie de privilèges ou d'obligations dont une réglementation souple permettait de franchir les degrés.

La colonie romaine était au sommet de l'échelle. Ses habitants avaient les droits de citoyens romains.

Venaient ensuite :

Le municipe romain jouissant du droit romain,

Le municipe latin jouissant du droit latin,

Les cités libres, amplement autonomes,

Les cités fédérées, liées par un traité,

Les communes pérégrines, régies par des règles spéciales.

Sénateurs et chevaliers constituaient les deux ordres qui s'occupaient de l'administration des provinces. Ils étaient les grands commis de l'Empire. Le nombre d'entre eux d'origine espagnole augmenta sous les Antonins. Ils prirent une part non négligeable à l'administration de l'Empire, soit en Espagne, soit au dehors.

Les trois provinces les plus profondément romanisées de la Péninsule furent par ordre décroissant :

D'abord la Tarragonaise, cette vaste Hispania citerior dont la capitale, Tarragone, fut le centre le plus ancien et le plus important.

Venait ensuite la Bétique, la province la plus aimée des Romains, dont le centre d'Italica eut un extraordinaire développement, bien avant Séville et Cordoue, et conserve encore d'imposants vestiges.

Enfin la Lusitanie où le gendre d'Auguste, Agrippa, dressa dans une capitale fastueuse, Mérida, une série de monuments remarquables.

L'Espagne romaine a vécu pendant des siècles. Elle a travaillé pour vivre. Elle a commercé, développé des cultures, créé des industries, élevé des temples, des théâtres, des colisées...

L'exposé de cette vie et des vestiges qui en restent, fera l'objet d'une prochaine communication.

Après le débat habituel, la séance est levée à 18 h 45.

OBSEQUES
de Monsieur le Pasteur RAOUL LHERMET,
membre résidant.

10 février 1972

Les obsèques de M. le Pasteur Raoul Lhermet, membre résidant, décédé à Nîmes le 8 février 1972, ont été célébrées à Saint-Césaire-les-Nîmes, le 10 février.

A l'issue de la cérémonie religieuse à laquelle assistaient de très nombreux académiciens, M^{re} Jean Roger, président, a adressé au regretté disparu le dernier adieu de l'Académie.

SEANCE DU 18 FEVRIER 1972

La séance est ouverte à 17 heures par Maître Jean Roger, président.

Sont présents : M. le Professeur Dupont, M. le Pasteur Lauriol, M. le Professeur Brunel, M. Henri Seston, M. l'Inspecteur Lignières, M. le Colonel de Balincourt, M. le Bâtonnier Tailhades, M. Jean Théron, M. le Pasteur Brunel, M. André Nadal, M. Bernardy, M. Escholier, M. le Dr. Drouot, M. le Président Panet, M^e Fosse, M. Joachim Durand, M. Larmat, M. Félix Villeneuve, M. le Procureur Général du Colombier, M. Georges Martin, M. Victor Lassalle, membres résidants ; M. Modeste, membre non résidant ; M. Aliger, Mlle Metge, Mlle Fermaud, Mme Martin-Guis, Mme Déchery, correspondants ; M. Pierre Hugues, Secrétaire Perpétuel.

Sont excusés : M. le Dr. Paradis, Mgr. Homs, M. Abauzit, M. Davé, M. Frainaud, M. Chastanier, M. le Professeur Aumères.

Le Président fait part du décès de M. le Pasteur Raoul Lhermet, mort subitement le 8 février. Il évoque la personnalité de ce confrère, aussi aimable qu'érudit, qui tenait une grande place dans la vie de l'Académie. Une minute de silence est observée en l'honneur du regretté défunt, puis la séance est levée en signe de deuil, après que M. le Pasteur Brunel ait remercié le Président au nom du groupe protestant.

L'Académie ayant repris ses travaux, le procès-verbal de la séance précédente est lu et adopté.

Le Président entretient la Compagnie de la création dans le journal **Midi-Libre** d'une page sur la **vie intellectuelle** à Nîmes et dans le Gard, qui paraîtra tous les dimanches. Il se réjouit de cette innovation à laquelle ainsi que tous les membres de la Compagnie, il souhaite une parfaite réussite.

Le Secrétaire Perpétuel fait diverses communications :

La bibliothèque de l'Académie est, depuis le début de janvier, ouverte tous les vendredis de 14 heures à 17 heures.

Le 18 mars, une délégation de l'Académie se rendra à Avignon pour remettre à notre confrère, M. le Colonel Igolen, la Médaille d'argent de l'Académie en l'honneur du centième anniversaire de sa naissance. Cette médaille porte à son revers : **A Jules Igolen, 1872-1972.**

M. le Dr. Edouard Drouot rend alors compte de deux récentes publications de M. Louis Allègre, de Nîmes. Il s'exprime en ces termes :

Il y a un an environ, vous m'aviez confié le compte rendu d'un ouvrage de M. Louis Allègre : « Fabrice ou Sites à protéger dans la nature humaine ». Le même auteur, mettant à profit une retraite féconde, fait hommage à l'Académie de deux nouveaux ouvrages. D'abord une plaquette de 80 pages, « La Cle-do », conte cévenol, suivi d'« Essais poétiques ». Le deuxième ouvrage a pour titre « Mathilde » ou « Un drame sans importance ».

« La Cle-do » est un conte cévenol qui met en scène un original solitaire bien déterminé à tenir une gageure, celle de perpétuer de nos jours, la vie simple, les goûts simples, sans confort mais sans exigences de nos anciens. « Il a, sans le vouloir, nous dit M. Allègre, l'aspect d'un moderne hippie solitaire, mais il est loin de songer à quelque société nouvelle. Il est simplement en dehors du monde, se maintenant sans effort et sans désir d'originalité, dans un genre d'existence le plus naturel et le plus juste possible ». Clovis, surnommé « Pétré » vit donc avec son âne Célestin, sa chèvre Caroline, et la « Cle-do », c'est la claie de branchages sur laquelle il fait sécher ses châtaignes au-dessus d'un foyer dont l'épaisse fumée donne à penser aux gendarmes nouvellement venus dans le pays, qu'il s'agit d'un incendie. Les représentants de l'ordre font donc sonner le tocsin, pour la plus grande joie des habitants. Ce conte dont je ne puis vous narrer toutes les péripéties, est donc une occasion pour l'auteur de vous décrire de vieilles coutumes cévenoles, telles que la « Brassillado », à la veillée, où les châtaignes toutes chaudes se dégustaient arrosées de « piquette », coutumes qui n'appartiennent plus guère aujourd'hui, qu'au folklore. Et ces pages traduisent la nostalgie de leur auteur pour une forme de vie qui disparaît et, en même temps, son refus d'une société plus compliquée, plus confortable certes, mais en grande partie déshumanisée.

Des « Essais poétiques » qui suivent ce conte, je vous donnerai surtout quelques titres qui suffiront à vous éclairer sur les pensées bien souvent mélancoliques qui ont inspiré l'auteur : La lettre qu'on attend, la mine morte (en pensant à Molières-sur-Cèze), le Cyclamen de Toussaint, j'ai soif de la musique, Novembre et d'autres...

Voici, à présent, le deuxième volume offert à l'Académie : Mathilde ou un drame sans importance. M. Louis Allègre est un auteur heureux. Il a eu la chance d'avoir pour préfaciers deux de nos plus éminents confrères. L'année dernière, c'était M^e Tailhades qui avait donné à « Fabrice » une très belle préface.

Aujourd'hui c'est M. Lignières qui, avec le talent que nous lui connaissons, a rédigé celle de « Mathilde ». Alors que Fabrice évoquait le douloureux problème de cette enfance handicapée à laquelle M. Allègre avait dévoué sa vie professionnelle, Mathilde nous présente une autre malheureuse jeunesse. Mais écoutez M. Lignière : « Ce roman... est écrit avec une grande conscience et une belle probité intellectuelle et, j'ajoute, avec beaucoup de cœur et de chaleur humaine. Car, ce sont des thèmes humains qui s'y retrouvent : l'amour, le bonheur, le travail, tout ce qui fait le lot habituel de la vie normale. Mais nous y trouvons aussi des développements sur ce qui fait l'inhumanité de la vie : le malheur, l'injustice, la drogue, l'enfance abandonnée, cette enfance malheureuse et souvent délinquante parce que grandie hors de toute tendresse et de tout environnement familial ». L'auteur qui a consacré le meilleur de son existence à des enfants frappés par la maladie, avait très certainement abordé aussi depuis longtemps, dans son esprit, le problème de ces jeunes gens privés de climat affectif et exposés, de ce fait, à bien des souffrances et à bien des chutes. Mais le roman a dû prendre corps sous l'effet catalyseur d'une actualité très occupée, depuis quelques temps, par des adolescents victimes de la drogue ou tombés dans la délinquance. Les incidents qui ont eu lieu dans diverses prisons, voire dans des commissariats, tout cela a remis en questions certains problèmes de détention, de police et finalement la justice elle-même.

Ne nous étonnons donc pas de trouver un reflet de ces bouillonnements dans l'écrit de M. Allègre.

Je ne puis vous entraîner à travers le déroulement d'une intrigue qui prend l'allure par moments, d'un roman policier. Sachez toutefois qu'elle met en scène d'assez nombreux personnages. Et tout d'abord, celui d'un homme au grand cœur, Laurent, modeste artisan de village et sa compagne (je ne dis pas son épouse) Mathilde, qui donne son nom à l'ouvrage. Mathilde qu'il a perdue, était devenue mère, sous l'occupation, d'un fils Florent, qu'elle a confié à l'assistance publique, mais en laissant à Laurent le soin de s'en occuper plus tard. Le père de Florent est un Allemand, et il a un second fils, Franck, être aigri, et malfaisant, imbu au surplus, d'idées néo-nazies et prêt aux actions les plus viles. Une fatalité qui fait penser à la tragédie antique, le remet en présence de Florent et d'un groupe de jeunes gens dont il sera le mauvais génie. Florent et sa fiancée, eux, ne sont pas entraînés par Franck, mais leur générosité même les conduira, en raisons d'apparences contraires, à répondre en même temps que les autres, d'un trafic de drogues et d'un projet de hold-up. Enfin, la vérité éclate, Florent et Manolita.

42

reconnus innocents, sont placés, comme le dit l'auteur, « devant la route de leur bonheur », cependant que le vrai coupable, Franck, sera traduit en justice.

Vous le voyez donc, cet ouvrage construit comme un roman est destiné par son auteur à nous faire prendre une conscience plus aigüe des malheurs d'une enfance abandonnée ou mal aimée, plus aigüe des malheurs d'une enfance abandonnée ou mal aimée, victime. Et nous concluons avec M. Lignières : « Sache, lecteur, que ce livre est une bonne action ».

L'ordre du jour appelle la communication de M. l'Inspecteur Lignières, intitulée **L'Espagne romaine, second volet**, dont voici le résumé :

Après avoir rappelé dans le premier volet de son étude, les diverses phases de la conquête de l'Espagne, par les légions romaines (elle dura deux siècles) et le processus de sa romanisation durant les siècles suivants, l'orateur montre cette Espagne romaine au travail dans ses diverses activités et au jeu en se référant aux vestiges des monuments qui témoignent encore de l'empreinte de Rome.

Le vainqueur devait d'abord établir un réseau de communications routières destiné autant à la progression des légions qu'à la future organisation du pays. La plus importante de ces voies fut la Via Augusta qui liait le Perthus à la Bétique, ancienne voie héracléenne utilisée par Hannibal lorsqu'il porta la guerre en Italie et plus tard par César, qui, en vingt-sept jours, passa de Rome à la province de Cordoue pour y vaincre les généraux de son rival Pompée. La Via argentea réunissait Mérida à Astorga ; la via Lata la liait à Saragosse...

Dans la direction sud-nord, une voie liait Lisbonne à la Galice, tandis que dans le sens est-ouest, on trouvait la voie romaine de l'Ebre qui partant de Tarragone débouchait près du golfe cantabrique.

D'autres voies liaient Astorga à l'Aquitaine et Salamanque à Medinaceli, et les axes principaux entre eux.

Ces voies franchissaient les fleuves grâce à des ponts dont certains, très importants, nous ont été conservés plus ou moins modifiés comme celui de Saragosse sur l'Ebre, celui de Salamanque sur le Tornes et de Cordoue sur le Guadalquivir. Le plus long, celui de Mérida franchit le Guadiana sur 800 mètres. Le plus beau de tous est sans contredit celui d'Alcantara.

Les fleuves particulièrement ceux de l'Atlantique soumis à l'influence des marées jouaient eux-aussi un rôle important de pénétration ou de commerce, car certains comme le Guadalqui-

vir, pouvaient être remontés jusqu'à 150 kilomètres à l'intérieur des terres. Il fallait aussi des ports. Les Romains utilisèrent et améliorèrent ceux de leurs prédécesseurs : Tarragone, Carthagène, Malaga, Cadix... D'autres furent créés.

Tous servirent à écouler vers l'Italie, la Gaule ou d'autres provinces, de l'Empire, les productions de certaines régions privilégiées : la Tarragonaise, la Bétique, la Lusitanie. Blé, vin, huile, fruits, furent ainsi exportés par de nombreux bateaux soit à Ostie, port de Rome, soit à Pouzzoles, près de Naples soit encore pour la Gaule, à Agde, et à Marseille.

L'Espagne romaine exportait aussi d'autres produits : laines andalouses, tissus de lin de Jativa, céramique de Sagonte, cochenille de Mérida, cire, mil, figues sèches. . . Une mention particulière doit être faite aux pêcheries et salaisons de poisson, ainsi qu'à la fameuse préparation des viscères et du foie des maquereaux et des thons qui, sous le nom de « garum » était un condiment, et même un remède pour l'anémie, très apprécié à Rome.

Les produits du sous-sol constituaient une des principales richesses de l'Ibérie. Dès la plus haute antiquité, elle était renommée pour ses métaux : argent, or, plomb, fer et cuivre, sans compter le mercure. A certaines mines d'argent, 40.000 ouvriers travaillaient.

Quant à l'or on le trouvait non seulement dans des gisements mais aussi, sous forme de pépites dans les sables aurifères de certains fleuves : le Tage, le Douro, le Minho, et autres rivières côtières d'Astrurie, de Galice et de Lusitanie. On prétend que les Romains auraient remué plus de terre pour leurs exploitations minières qu'on n'en a déplacé depuis leur époque jusqu'à nos jours...

Ils ne mirent pas moins d'acharnement à l'organisation du pays et à son urbanisation.

Par nécessité de conquête, ils le couvrirent de centres militaires, points d'appui, villes fortifiées. Certains vestiges éloquentes en subsistent, tels les remparts romains de Tarragone, et leurs murs cyclopéens, ceux de Lugo, avec leurs tours massives, ou ceux de Sagonte, de Cacérès.

Dans tous les territoires conquis, les Romains donnaient leur plus grand soin à la politique de l'eau. Canalisations, aqueducs, ponts et thermes, ont laissé en Espagne, d'importants vestiges. Les plus beaux aqueducs sont sans contexte ceux de Mérida, de Tarragone ou encore celui de Ségovie, qui les dépasse tous en importance et en audace. Quant aux stations thermales, leurs vestiges subsistent encore souvent sous le nom de Caldas ou de Banos.

Les arcs de triomphe par lesquels les Romains perpétuaient certains événements ou les hauts faits de leurs grands hommes ont laissé d'éloquents traces.

Certains sont très bien conservés comme celui de Bara, près de Tarragone, ou de dimension impressionnante comme l'arc colossal de Trajan, à Mérida, ou admirablement situés sur une hauteur comme celui de Médinaceli.

Les vestiges d'amphithéâtres impressionnent par leurs dimensions, tels ceux de Tarragone ou de Mérida, qui sont cependant dépassés par celui d'Italia ; sur les gradins de ce vaste monument 30.000 spectateurs pouvaient prendre place, soit le triple de la population de la ville.

Les théâtres étaient de proportions plus modestes, et semblaient par là-même indiquer que les jeux cruels et sanglants de l'arène avaient la préférence sur les jeux de l'esprit. On trouve cependant de nombreux vestiges de théâtres avec toujours la même forme classique, à Sagonte, Tarragone, Alecudia-de-Majorque, Ronda, Mérida... Ce dernier fut sans aucun doute le plus remarquable de la Péninsule. Son admirable colonnade de scène malgré ses parties tronquées, permet d'évoquer la beauté qu'il devait avoir.

L'art funéraire nous offre un intéressant vestige avec la tour, ou sépulcre, des Scipions de Tarragone. Les nécropoles paléochrétiennes de Tarragone et de Carmora ont livré des milliers de pièces intéressantes, statuettes, urnes, sculptures, mosaïques recueillies dans des musées que les curieux du passé se doivent de visiter au même titre que les sites eux-mêmes. Ils y auront la conviction que la romanisation de l'Espagne fut exceptionnelle.

Grâce à Rome, la péninsule ibérique que sa situation de presque île semblait devoir tenir à l'écart, partagea la civilisation du monde antique et prit en quelque sorte un bain de vie universelle. Et même lorsque l'invasion des Goths finira par y établir une monarchie chrétienne, cette nouvelle vie de l'Espagne continuera à reposer sur un substrat latin. Ce substrat, ni la conquête des Musulmans, ni leur domination de sept siècles ne pourront l'abolir. C'est lui qui a fait de l'Espagne la nation latine par excellence, et qui, grâce à ses découvreurs du Nouveau-Monde, a permis à la latinité d'essaimer dans le vaste continent américains. N'est-ce pas pour l'Espagne romaine un beau titre de gloire ?

Cette communication fut illustrée par la projection de nombreuses photographies.

Après le débat habituel, la séance est levée à 18 heures 45.

SEANCE DU 3 MARS 1972

La séance est ouverte à 17 heures par M^e Jean Roger, président.

Sont présents : M. le Professeur Dupont, M. le Pasteur Lauriol, M. Seston, M. l'Inspecteur Lignières, M. le Bâtonnier Tailhades, M. H. de Régis, M. Sablou, M. le Pasteur Brunel, M. André Nadal, M. André Bernardy, M. Guillaume Abauzit, M. le Dr. Drouot, M. Frainaud, M. le Président Panet, M^e Fosse, M. le Professeur Auméras, M. Joachim Durand, M. le Procureur Général du Colombier, M. Georges Martin, M. Victor Lassalle, membres résidants ; Mlle Metge, Mlle Fermaud, M. Alliger, M. Robert Blanc, correspondants ; M. Pierre Hugues, Secrétaire Perpétuel.

Le président salue M. Guillaume Abauzit, vice-président, qui, après une longue absence pour raisons de santé, reprend sa place parmi nous.

Le procès-verbal de la précédente séance est lu et adopté.

Il est ensuite décidé que la délégation qui remettra le 18 mars au **Colonel Igolen** la Médaille d'argent de l'Académie, sera composée de Maître Roger, de M. le Professeur Dupont, de M. le Bâtonnier Tailhades, de M. Joachim Durand et de M. Pierre Hugues.

M. Guillaume Abauzit remercie ses confrères de la sympathie qu'ils lui ont témoignée, au cours de sa récente maladie, il leur est également très reconnaissant de l'avoir élu, pour la deuxième fois, à la vice-présidence.

Il lit un poème **In memoriam** qu'il a écrit en l'honneur du Marquis de Lordat, « notre grand bienfaiteur ».

Ensuite, il rend compte de l'**Histoire de l'Equitation** de M. Etienne Saurel dans les termes que voici :

Les poulains qui joyeusement galopent dans les roseaux, ont, maintenant, leur livret de famille. Et ceci, grâce à Etienne Saurel. C'est, en effet, lui, qui a, en 1968, obtenu des Haras nationaux, la reconnaissance officielle de la race camargue.

Il est président d'honneur de l'Association des éleveurs de chevaux camargues.

Revenant d'une réunion en Arles, il eut un infarctus. Malgré ce, il n'a pas limité ses activités. Il était, l'an dernier, en Russie ; cette année, il a choisi l'Égypte.

L'homme : Etienne Saurel est né à Paris en 1910. Il est licencié en droit, diplômé des Sciences Politiques, et chef d'escadron de cavalerie de réserve. Très tôt, il est mis en selle chez Tellier, maître de manège, qui a laissé un nom. Son père, Maurice Saurel, avait été l'élève du célèbre Fillis.

Lieutenant dans un groupe de reconnaissance divisionnaire, en juin 1940, à Bruyères (Vosges), il détruit au canon de 25 deux chars allemands, ce qui lui vaut une belle citation. Le commandant de l'unité encerclée, discute de la reddition. Saurel et un de ses camarades obtiennent l'autorisation de s'évader et ils le font à cheval... Puis, abandonnant leurs montures, ils continuent leur route à bicyclette. Faits prisonniers près de Paris, ils s'évadent.

En 1943, Saurel tente un passage en Espagne, il est pris à Saint-Jean-de-Luz. Il s'évade à nouveau. Puis il fera partie de l'O.R.A. A la Libération, il joindra les Américains qui l'utiliseront pour des missions de contre-espionnage. La Gold Star Cross voisine avec sa Croix de guerre.

L'œuvre : Elle est immense, articles, conférences. Il est un important collaborateur de l'**Eperon**, la prestigieuse revue équestre française (L'école espagnole de Vienne. Souvenirs de la guerre à cheval. La reconnaissance pour les Haras de la race camargue etc. . .).

Ouvrages de fonds : En 1962, paraît chez Flammarion, **La pratique de l'équitation d'après les maîtres français**. puis, plus tard, **Encyclopédie du cheval de selle**, chez Larousse, et enfin un livre prestigieux **Histoire de l'équitation** paru chez Stock, l'an dernier.

Ce livre est un pur chef-d'œuvre. L'auteur qui est aussi un excellent dessinateur, a tracé une magnifique fresque historique. On voit le cheval sortir de l'ombre de la préhistoire et arriver au moderne pur-sang. L'histoire du cheval, c'est celle de l'humanité.

Le style est impide et clair, et il atteint parfois la noblesse. Ce livre s'adresse à tous, cavaliers ou non. Il contient de nombreuses anecdotes et l'auteur a de l'humour.

Il convient d'indiquer qu'Etienne Saurel est d'origine nimoise, par son père et sa mère. Le premier, Maurice, était un homme extraordinaire. Lauréat de la Faculté de Droit de Paris, et tout de suite remarqué, il devint directeur de C. Thomson-Houston, puis fut le directeur-fondateur de la Compagnie des Lampes.

Sa mère, Simone Mahistre, vit à Paris. Ils passent une partie de leurs vacances à Saint-Laurent-d'Aigouze dans une propriété d'origine maternelle. C'est là qu'Etienne Saurel a écrit ses principales pages dans un calme absolu.

Tous ceux qui s'intéressent au cheval, et ils sont de plus en plus nombreux, auront plaisir à lire Etienne Saurel.

Les coronaires de l'auteur se portent bien, mais si demain il devait nous quitter, il laisserait un grand nom dans un grand domaine qui fut le sien : celui de l'Equitation.

Après ce compte-rendu, M. le Pasteur Brunel présente une étude intitulée : **La Sauve-Majeure**, halte principale des pèlerins traversant l'Aquitaine pour se rendre à Saint-Jacques-de-Compostelle.

La Sauve-Majeure est actuellement un modeste village, situé à 16 kilomètres à l'est de Bordeaux en bordure du plateau appelé l'Entre-Deux-Mers, renommé par ses vignobles.

Au Moyen Age, cette bourgade comptait plus de trente boulangeries et autant de boucheries. Ce qui prouve son importance, attestée, en outre, par les ruines d'une abbaye qui a compté jusqu'à trois cents moines.

Trois causes expliquent cette importance. Pendant plusieurs siècles, il y eut un afflux de pèlerins se dirigeant vers Saint-Jacques-de-Compostelle. Cet axe de migration était recherché à cause de la richesse et de l'accueil chaleureux de l'Aquitaine. Dès le début, l'abbaye de la Sauve-Majeure bénéficia de l'appui spirituel et matériel de Cluny qui avait formé son fondateur.

Prospère, puissante par son rayonnement, possédant de nombreux domaines, la Sauve-Majeure était recherchée comme halte par les pèlerins et exerçait son autorité sur de nombreux prieurés des environs.

La décadence commença à partir du règne de François Ier. Malgré un regain de vie en 1660, l'abbaye perdit sa notoriété et fut définitivement abandonnée à l'époque de la Révolution française.

En 1837, le cardinal Donnet, archevêque de Bordeaux, acheta, puis répara les bâtiments annexes pour en faire un collège, et ce collège fut racheté plus tard par l'Etat, qui y installa l'Ecole normale d'instituteurs de la Gironde.

Cette école de nouveau abandonnée, à la suite d'un incendie, l'abbaye dans son ensemble fut livrée aux ronces et au pillage. Et ce n'est qu'en 1960 que les pouvoirs publics furent alertés.

Après avoir déblayé le terrain, enlevé les ronces (qui avaient écarté les vandales, et supprimé les placages, placés on ne sait par qui) on découvrit des médaillons et des chapiteaux romans de toute beauté, sculptés sans aucun doute par de grands artistes fournis par Cluny.

Avec ses ruines imposantes, sa tour-clocher, presque intacte et surtout ses sculptures, la Sauve-Majeure attire, d'année en année, des visiteurs de plus en plus nombreux, émerveillés par ce rappel d'un passé riche de foi et de beauté artistique.

Cette communication est suivie du débat habituel, et la séance est levée à 18 heures 45.

SEANCE DU 17 MARS 1972

La séance est ouverte à 17 heures par M. le Bâtonnier Tailhades, ancien président, remplaçant M^e Roger, président absent excusé.

Sont présents : M. le Procureur Dupont, M. Henri Seston, M. le Colonel de Balincourt, M. le Bâtonnier Tailhades, M. le Pasteur Brunel, M. André Nadal, M. André Bernardy, M. Guillaume Abauzit, M. Lucien Frainaud, M. le Président Panet, M^e Fosse, M. Joachim Durand, M. Jacques Larmat, M. Félix Villeneuve, M. Victor Lassalle, membres résidants ; M. André Modeste, membre non résidant ; Mlle Fermaud, Mlle Metge, Mme Déchery, M. Aliger, correspondants ; M. Pierre Hugues, Secrétaire Perpétuel.

Sont excusés : M. le Pasteur Lauriol, M. Davé, Mgr. Homs, M^e Roger, M. le Dr. Drouot, M. Chastanier, M. le Professeur Auméras, M. Georges Martin.

Le procès-verbal de la séance précédente est lu et adopté.

Le Secrétaire Perpétuel fait diverses communications :

Le conseil général du Gard dans sa séance du 18 janvier 1972, nous a accordé une subvention de 1.000 f pour l'année 1972.

Le président et les membres de l'Académie d'Arles nous ont invités à assister à leur séance solennelle du 26 mars 1972.

La cérémonie du 18 mars au cours de laquelle une délégation de l'Académie devait remettre à M. le Colonel Jules Igolen, ancien président et membre honoraire, la Médaille d'argent de l'Académie, à l'occasion du centième anniversaire de sa naissance, est reportée à une date ultérieure.

M^e Roger président, est actuellement à Paris, où il doit rencontrer M. Thierry Maulnier, de l'Académie française, et M. Paul-Marie Duval, de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres, l'un et l'autre membres non résidants de notre Compagnie.

M^e Roger a récemment fait devant les membres du Rotary-Club de Nîmes, un exposé sur notre Académie.

Sont inscrites sur le registre ad hoc les déclarations de candidatures au titre de correspondant de deux préhistoriens, M. Pierre Ollier de Masrichard, de Paris, et M. Jean Combier, de Romaniche-Thorins (Saône-et-Loire). Le vote aura lieu le 14 avril.

M. Pierre Hugues signale que sur la façade de l'immeuble portant le N. 7, de la rue de la Curaterie, de notre ville, les travaux de réfection d'un magasin ont permis la réapparition pendant quelque semaines, d'un bas-relief de pierre de 60 centimètres de haut sur 90 centimètres de large, représentant Saint Georges terrassant le dragon. Il s'agit du bas-relief mentionné par Albin Michel qui, en 1876, dans son ouvrage récemment réédité, **Nîmes et ses rues**, écrivait : « Au coin de la rue de l'Ecole-Vieille, on remarque un Saint-Georges ». Et il rapprochait ce Saint-Georges de celui qui se trouve encore aujourd'hui au-dessus de la porte du N. 4, de la place Bellecroix. La partie droite du bas-relief retrouvé, est légèrement dégradée, mais au-dessous de la colline qui portait la princesse en prières on distingue fort bien un enclume. (Saint-Georges, patron des soldats, était aussi celui des armuriers), ce qui permet de supposer que ce bas-relief servait d'enseigne commerciale ou artisanale.

M. Guillaume Abauzit rend compte en ces termes de l'ouvrage de M. Salem, **Camargue, terre des salicornes, souvenirs et contes** :

M. Salem, dit Tamarisso, est bien connu dans la bouvine par ses articles sur les courses de taureaux provençales. Il a déjà écrit : **Le sanglier roi des cocardiens, En Camargue, Méjanès, A la gloire de la bouvine, Taureaux d'anthologie. Camargue terre des Salicornes** est d'abord un témoignage d'amour filial pour son père, le gardian Dardéno. C'est ensuite l'amour du terroir dit d'une façon charmeuse et vivante. On croit sentir l'odeur caractéristique de la terre camarguaise. On entend les bruissements de la terre, des plantes et des eaux. M. Salem évoque ses vieux amis, son premier cheval Papillon, l'âne Gaspard. Il campe Dollar, taureau de légende. Il y a la charmante histoire de dix petits chevaux blancs. On croirait lire de l'Alphonse Daudet, ou du Paul Arène.

L'ordre du jour appelle ensuite une communication de M. Joachim Durand, intitulée : **La jeunesse nimoise et lyonnaise d'Alphonse Daudet**.

L'année 1972 coïncidant avec le Centenaire de la publication de « Tartarin de Tarascon » et de la première représentation de l'« Arlésienne », M. Joachim Durand a estimé opportun d'évoquer à l'Académie de Nîmes le souvenir de la jeunesse nimoise et lyonnaise de l'auteur de ce livre et de cette pièce de théâtre.

Après avoir donné d'intéressantes précisions sur l'ascendance d'Alphonse Daudet, tant paternelle que maternelle (et avoir évoqué la belle figure d'un des oncles de sa mère, l'abbé François

Reynaud, principal, pendant vingt—quatre ans, du collège d'Alais, et mort victime de son devoir lors de l'épidémie de choléra qui fit de nombreuses victimes dans cette ville en 1835), l'auteur de la communication a fait le récit des premières années du futur romancier, passées dans un village des environs de Nîmes, de ses séjours successifs aux maisons nimoises, Sabran et Vallongue, à l'habitation contiguë à la fabrique paternelle du chemin d'Avignon et à la maison de la rue Séguier.

Allusion a été faite, ensuite, à ses premières études, en compagnie de son frère Ernest, chez les Frères de la Doctrine chrétienne et à l'Institution Canivet, puis au départ de la famille pour Lyon où le père d'Alphonse, Vincent Daudet, avait décidé de venir tenter sa chance après ses déboires commerciaux de Nîmes.

L'essentiel du séjour à Lyon a enfin, été mis en relief : les études à la manécanterie de l'Eglise Saint-Pierre des Terreaux, puis au lycée où un maître d'étude, feignant toujours d'oublier son nom, ne l'appelle que « Le petit Chose » et où, malgré de nombreuses journées d'école buissonnière, passées à canoter sur la Saône ou le Rhône, il se classe parmi les premiers aux compositions.

Il a quinze ans et déjà, tout comme son frère Ernest qui en a dix—huit, il est décidé à entrer dans la carrière littéraire. Ils fréquentent des journalistes et des écrivains lyonnais. Ernest fait quelques articles et un roman. Alphonse rime déjà d'excellents vers et écrit, à son tour, un roman, « Léo et Chrétienne Fleury » resté inédit.

Le père des deux futurs littérateurs continue à jouer de malchance. Son insuccès commercial entraîne la dislocation de la famille : le père et Ernest vont s'installer dans la capitale, la mère et la fille Anna regagnent Nîmes. Alphonse est contraint, pour gagner sa vie, d'aller occuper un poste de maître d'étude au collège d'Alais.

Réussissant pleinement avec les jeunes enfants, les choses se gâtent, quelques mois après, quand on le met à la division des moyens. Tenu, en outre, à l'écart par les professeurs, Alphonse Daudet n'a pas à se féliciter de son séjour dans le pays minier et c'est avec empressement qu'il accepte l'offre de venir à Paris que, le sachant malheureux, lui adresse son frère Ernest, peu de temps après la rentrée scolaire de 1857.

Après le débat habituel, la séance est levée à 18 heures 45.

Nouvelle série

N° 54

BULLETIN
TRIMESTRIEL
DES SÉANCES

DE

L'ACADEMIE DE NIMES



2e Trimestre 1972



ACADÉMIE DE NIMES

16, rue Dorée

NIMES

1973

Abonnement annuel 10 F.

Le N° 2,50 F.

SEANCE DU 14 AVRIL 1972

La séance est ouverte à 17 heures par M^e Jean Roger, président.

Sont présents : M. le Pasteur Lauriol, M. Seston, M. l'Inspecteur Lignièrès, M. le Colonel de Balincourt, M. le Bâtonnier Tailhades, M. Jean Thérond, M. Jean Sablou, M. le Pasteur Brunel, M. André Nadal, M. André Bernardy, M. Guillaume Abauzit, M. le Docteur Drouot, M. Lucien Frainaud, M. le Président Panet, M. Roger Chastanier, M^e Fosse, M. le Professeur Aumérès, M. Joachim Durand, M. Félix Villeneuve, M. le Procureur Général du Colombier, M. Georges Martin, M. Victor Lassalle, membres résidants ; M. André Modeste, M. le Professeur Harant, M. Gaston Chauvet, membres non résidants ; M. Pierre Hugues, Secrétaire Perpétuel.

Sont excusés : M. le Professeur André Dupont, M. Davé, Mgr Homs, M. Varmat.

Le Secrétaire lit le procès-verbal de la dernière séance. Ce procès-verbal est adopté.

Toutes les conditions statutaires étant remplies, sont élus correspondants de l'Académie, sur rapport de M. le Docteur Edouard Drouot : M. Jean Combier, de Romanèche-Thorins, membre du Conseil Supérieur de la Recherche Archéologique, et M. Pierre Ollier de Marichard, de Paris, Directeur de la Revue d'Etudes préhistoriques.

Le Secrétaire Perpétuel donne diverses informations :

— Notre confrère, M. Jean Sablou, Directeur des Archives Départementales du Gard, nous a fait don d'une liste manuscrite des membres de l'Académie de Nîmes au XVIII^e siècle. Cette liste comprend 25 académiciens et 16 associés.

— M. Ferdinand Boyer, correspondant, nous a adressé un tiré à part de la Revue Belge de Philologie et d'Histoire (t. XLIX, 1971, n^o 2, p. 490-500) intitulé : *L'organisation des conquêtes artistiques de la Convention en Belgique (1794)*, dans lequel il est question du peintre Jean-Luc Barbier, né à Nîmes en 1769, mort à Passy en 1860.

— Nous avons reçu en hommage de la Cour d'Appel de Nîmes une brochure rendant compte de l'installation de M. le Président de Goilsard de Monsabert et de l'audience solennelle de rentrée du 16 septembre 1971.

— Par lettre du 22 mars 1972, M. Seston, doyen du groupe protestant, demande que la notification de la vacance du fauteuil du regretté Pasteur Lhermet soit reportée à une date ultérieure.

— En raison de l'état de santé de M. le Colonel Igolen, membre honoraire, la médaille qui lui est offerte par l'Académie en l'honneur du centième anniversaire de sa naissance sera remise par M^e Roger à M^e Rougier, du barreau d'Avignon, gendre du récipiendaire.

Le Président donne alors la parole au R.P. Martin, membre non résidant, qui présente une étude intitulée *La querelle du Sacré*.

Après le débat habituel, la séance est levée à 18 heures 45.

Avant cette séance, avait été tenue, sous la présidence de M^e Roger, une réunion consacrée à un échange de vues sur la *Vie de l'Académie*. Participèrent à cet échange de vues : M^e Roger, MM. Lignièrès, Hugues, Nadal, Modeste, Frainaud, du Colombier, Durand, Lassalle, Chastanier, Tailhades et Drouot.

SEANCE DU 28 AVRIL 1972

La séance est ouverte à 17 heures par M^e Jean Roger, Président.

Sont présents : M. le Professeur Dupont, M. le Pasteur Lauriol, M. Seston, M. le Dr Paradis, M. le Colonel de Balincourt, M. Jean Thérond, M. Jean Sablou, M. le Pasteur Brunel, M. André Bernardy, M. Escholier, M. Frainaud, M. Roger Chastanier, Maître Fosse, M. le Professeur Auméras, M. Joachim Durand, M. Larmat, M. Georges Martin, M. Victor Lassalle, membres résidants ; M. Modeste, membre non résidants ; Mlle Metge, Mlle Fermaud et M. Aliger, correspondants, et M. Pierre Hugues, Secrétaire Perpétuel.

Sont excusés : M. l'Inspecteur Lignières, M. le Président Panet, M. le Bâtonnier Tailhades, M. Davé, M. André Nadal, Mgr Homs, M. le Docteur Drouot, M. le Procureur Général du Colombier, membres résidants.

Le procès-verbal de la séance précédente est lu et adopté, puis le Secrétaire Perpétuel donne diverses informations :

— M. l'abbé André, de Marguerittes, et Mme Henriette Joël née Rousset, de Paris, récemment élus correspondants, remercient l'Académie de cette désignation.

— Le 9 juin, il sera tenu une séance en l'honneur de M. Paul-Marie Duval, Professeur au Collège de France, membre non résidant depuis 1963, récemment élu membre de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres.

— Le bureau réuni en présence de M. le Professeur Dupont, ancien président et doyen de l'Académie, et Président de la Commission des Mémoires et de celle des Prix, a étudié la question de la publication des Mémoires que l'on s'efforcera d'éditer chaque année, et celle du Prix annuel, qui sera désormais constitué par la Médaille de l'Académie et pourra être attribué soit à une personnalité, soit à une société, et cela sans qu'il y ait eu candidature des intéressés.

L'Académie écoute ensuite la lecture d'une nouvelle communication de M. Ivan Gausson, membre non résidant, sur la famille Pavée de Villevieille.

Il s'agit, cette fois, du *Vice-Amiral Annibal de Pavée de Villevieille* (1747-1817) qui était le plus jeune frère du Marquis Philippe Charles de Pavée de Villevieille, l'ami de Voltaire et le commensal de Cambacérès, et de Joseph de Pavée de Villevieille, Evêque de Bayonne.

Né au château de Villevieille en 1747, mort à Montpellier en 1817, Annibal de Pavée de Villevieille a fait une brillante carrière dans la marine royale. Participant aux combats maritimes dont devait dépendre l'indépendance des Etats Unis d'Amérique, il fut appelé au début de la Révolution à maintenir l'ordre dans les Iles du Vent (la Martinique, la Guadeloupe, Saint-Domingue).

C'est alors que commença l'existence aventureuse du marin qui, fidèle à la Royauté, devait servir dans l'armée des Princes où il participa aux opérations qui lui valurent les compliments de Louis de Bourbon, Prince de Condé.

N'ayant pu prendre du service dans la marine napolitaine, il vécut les années difficiles connues par la plupart des émigrés et revint à Montpellier en 1801.

On lui doit plusieurs mémoires inédits fort curieux pour l'histoire de ce temps comprenant notamment un journal des opérations auxquelles il a participé, à la Martinique et à la Guadeloupe au début

de la Révolution (1).

Louis XVIII le fit Vice-Amiral de France en 1816.

Après le débat habituel, la séance est levée à 18 heures 30.

(1) Ce journal inédit se trouve aux Archives Départementales de l'Hérault à Montpellier.

SEANCE DU 12 MAI 1972

La séance est ouverte à 17 heures par M^e Jean Roger, Président.

Sont présents : M. le Professeur André Dupont, M. le Pasteur Lauriol, M. Henri Seston, M. le Docteur Jean Paradis, M. le Bâtonnier Edgar Tailhades, M. le Colonel Xavier de Balincourt, M. le Pasteur Brunel, M. André Bernardy, M. Guillaume Abauzit, M. Escholier, M. le Docteur Edouard Drouot, M. Lucien Frainaud, M. le Président René Panet, M. Roger Chastanier, M^e Léon Fosse, M. le Professeur Maurice Auméras, M. Joachim Durand, M. Félix Villeneuve, M. Georges Martin, M. Victor Lassalle, membres résidants ; M. André Modeste, membre non résidant ; Mlle Metge, Mlle Fermaud, M. le Pasteur Fabre, correspondants ; M. Pierre Hugues, Secrétaire Perpétuel.

Sont excusés : M. l'Inspecteur Lignièrès, M. Davé, M. Jean Théron, M. Jean Sablou, M. André Nadal, Mgr François Homs, M. Larmat, M. le Procureur Général du Colombier.

Le procès-verbal de la séance précédente est lu et adopté.

M. le Duc de Castries, membre non résidant a été élu à l'Académie Française. Dès que la nouvelle en a été connue, M^e Roger a adressé à notre éminent confrère les félicitations de notre Compagnie. A la rentrée d'octobre, l'Académie de Nîmes tiendra une séance solennelle en l'honneur du nouvel académicien français.

M. Ollier de Marichard, récemment élu correspondant, nous a envoyé une lettre de remerciements.

M. Ivan Gaussen, membre non résidant, poursuivant ses recherches sur la famille Pavée de Villevieille, a retrouvé la correspondance échangée entre le père du Marquis, de l'Evêque et de l'Amiral et Vauvenargues, comme lui capitaine au Régiment du Roi. Ce sera le sujet d'une nouvelle communication de notre confrère.

M. Lucien Frainaud lit une communication sur *la Marine française et le Collège royal naval d'Alais*.

On pense trop souvent que les peuples de la mer peuvent seuls en éprouver vocation ou nostalgie. Partant de cet ostracisme, nombreux sont ceux qui ne témoignent aux choses de la mer qu'un intérêt lointain ou plus simplement de l'indifférence. A ceux-là, nous devons rappeler les leçons de l'histoire à savoir que la mer a modelé nos caractères et, plus particulièrement chez les Méditerranéens que nous sommes, a forgé cet humanisme qui fait la beauté de notre race. Ignorer la mer serait nier son importance vitale et refuser à l'humanité les indispensables éléments qu'elle devra demain, peut-être, chercher en elle pour assurer son devenir. Si la mer a été le grand chemin des civilisations, la marine en a été l'indispensable véhicule. A ce titre une marine est un pôle d'intérêt qui ne doit en aucune façon être négligé.

Notre histoire cependant nous révèle les erreurs qui ont pu être commises, chaque fois que le pays a négligé ou refusé de lui donner l'importance qu'elle commande.

Longtemps, la France ne s'est point intéressée à la marine. Philippe-Auguste et Saint-Louis partant pour les croisades ne possédaient aucune flotte. A Philippe le Bel revient le bénéfice d'en avoir compris la nécessité et de créer la première flotte française. Celle-ci commandée par l'amiral Hue de Quieret, ancien sénéchal de Beaucaire, devait être vaincue et détruite par la flotte anglaise à la bataille de l'Ecluse le 24 juin 1340. L'invasion de notre continent et la

guerre de 100 ans trouvent là une explication. En dépit des efforts méritoires de Charles V et de son amiral Jean de Vienne, il faudra près de trois siècles pour que la France remonte au rang d'où elle avait déchu. Nous n'existions plus sur mer quand Richelieu prit le pouvoir en 1624.

Face à la menace que faisait peser la puissance des flottes anglaise et hollandaises, Richelieu entreprit la réorganisation de notre marine, créa des arsenaux, disposa une flotte en Méditerranée et sur l'Océan et organisa des écoles d'hydrographie et des « compagnies de gardes » à Rochefort et à Toulon pour former les jeunes officiers. Cette marine et les hommes qui l'animaient tels que Maille-Brezé, le chevalier de Caugé, le chevalier Paul et Duquesne s'illustraient tout au long de la guerre de Trente ans.

Nous étions puissants sur mer parce que la volonté d'un Richelieu était plus forte que l'inclination nationale. Richelieu mort, sa marine amorça un déclin qu'un Mazarin ne fit que précipiter.

Louis XIV n'avait aucun goût pour les choses de la mer, mais inquiet des agissements de Fouquet qui possédaient des navires quand le roi n'en disposait que de très peu, il confia à Colbert le soin de réorganiser la marine française. Le ministre équipa alors une flotte qui à la fin du XVII^e siècle occupait la première place dans le rang des marines du monde. Il perfectionna les chantiers, forma les ingénieurs, créa la « compagnie de gardes » de Brest où les cadets recevaient une formation scientifique particulière, et étaient instruits dans l'art de la navigation. Il institua « l'inscription maritime » qui devait faciliter le recrutement des équipages et le « Code maritime » qui réglait dans leurs moindres détails tout ce qui concerne les choses de la mer. La victoire de Bevéziers remportée par la flotte française commandée par Tourville contre les Anglo-Hollandais exalta notre orgueil national. Deux ans plus tard c'était la défaite de la Hougue, où notre marine, sur les ordres du roi imposant un combat contre des adversaires supérieurs en nombre, succombait non sans avoir soutenu courageusement le combat. Guerres de course, corsaires parmi lesquels Jean Bart, Duguay-Trouin, Cassard, Surcouf, illustrè-

rent le courage de nos équipages mais la France avait perdu la maîtrise de la mer et son empire colonial.

Il faudra attendre les Choiseul, les Maurepas, les Sartines, les Castries pour avoir une flotte sinon comparable à celle de Colbert du moins parfaitement organisée.

Louis XVI fut de tous nos rois, le seul qui n'ignora point sa marine et le parti qu'on pouvait en tirer. Le souci du marquis de Castries, secrétaire d'Etat à la marine, fut de compléter sa réorganisation, en la dotant d'institutions susceptibles d'améliorer la formation scientifique des jeunes officiers et la valeur des équipages. Il créera le « corps des canonniers » à Rochefort, Brest et Toulon. Répondant au désir du roi il créera les collèges navals de Vannes et d'Alais, le choix de cette ville étant inspiré par le fait qu'il était Comte d'Alais pour avoir acheté les terres et le titre au prince de Conti le 15 juillet 1777.

Monseigneur de Beausset qui, en 1786, occupait le siège épiscopal de ce diocèse, ayant vanté au ministre de la marine la valeur du collège qu'il patronnait, le marquis de Castries signait avec l'évêque le 18 octobre 1786, un traité réglant les modalités de fonctionnement de cet établissement. Ce qui à l'origine était un petit séminaire créé par Monseigneur de Saulx, devenait un collège royal naval où le roi se réservait le droit de faire instruire jusqu'à concurrence de 50 dont 10 de familles nobles, les jeunes gens se destinant à la carrière navale. Le roi consentait à payer annuellement pour chaque élève qui devenait boursier du roi une somme de 500 livres. En plus des 50 élèves boursiers, le collège était autorisé à recevoir, moyennant une pension de 548 livres, d'autres jeunes gens se destinant au service de la mer.

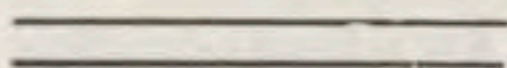
Le personnel enseignant au nombre de 18 étaient des ecclésiastiques et des laïques professeurs du roi. L'enseignement était de qualité, mathématiques supérieures, sciences, astronomie, cosmographie, navigation ; Gaspard Monge enseigna au collège naval d'Alès où il eut comme élève le jeune Joseph de Villèle qui devait à la Restauration prendre la tête des ultra-royalistes et devint premier ministre sous le règne de Charles X.

Les événements de 1789 ne furent pas sans démoraliser notre marine. Les officiers, par souci de leur sécurité, abandonnent leurs navires ou émigrent, les équipages refusent de servir. Les ministres qui se succèdent sont dans l'impossibilité d'armer les flottes et de faire régner l'ordre.

La situation du collège naval d'Alais n'était pas meilleure. En janvier 1791, le supérieur et les professeurs ecclésiastiques refuseront de prêter serment à la constitution et seront destitués de leurs fonctions. Les élèves d'origine noble abandonneront les études et le collège, et la maison sera vide lorsqu'en vertu de la loi de 1792 ses biens et revenus deviendront propriété de l'Etat. Il vivotera jusqu'en 1794 puis il sera définitivement fermé. Malgré de nombreuses suppliques adressées par le Conseil de la ville d'Alès en 1816 au roi Louis XVIII, le collège d'Alès cessera d'exister et sera remplacé par le collège naval d'Angoulême, grâce aux pressions du duc d'Angoulême, neveu du roi et fils du comte d'Artois futur Charles X.

Le collège d'Angoulême n'ayant pas donné les résultats escomptés, sa fermeture sera décidée en 1827 et les élèves seront logés à bord du vaisseau « Orion » en rade de Brest, vaisseau qui deviendra le siège de notre école navale.

Après le débat habituel, la séance est levée à 18 heures 45.



OBSEQUES DE Mgr FRANÇOIS HOMES

Prélat de Sa Sainteté,

membre résidant,

ancien Président.

15 mai 1972

Les obsèques de Mgr François Homes, Prélat de Sa Sainteté, membre résidant, décédé le 13 mai, dans sa quatre-vingt-sixième année, ont été célébrées le 15 mai en la Basilique Cathédrale de Nîmes.

A l'issue de cette cérémonie, à laquelle assistait la plupart des académiciens, M^e Jean Roger, Président, a adressé au regretté disparu le dernier adieu de l'Académie.

Allocution de M^e Jean Roger

Il est de notre devoir de rendre à la mémoire de notre confrère, Monseigneur Homes, un solennel et respectueux hommage.

Nous tenions en haute estime celui qui fut pendant douze ans un académicien assidu et actif.

On allait vers lui spontanément avec confiance et sympathie. Tous ceux qui, dans cette assistance, l'ont connu à des titres divers partagent notre sentiment.

Comment le définir sans rappeler et souligner qu'il fut avant tout prêtre et humaniste. Il s'efforça, durant sa longue vie, de pratiquer et de perfectionner les qualités qu'exige une telle situation.

En termes élevés Monseigneur Rougé a proclamé ses qualités sacerdotales.

Il fut d'Eglise, cela se résumait pour lui qui aimait la clarté en deux mots : apostolat et discipline.

Son apostolat il sut l'appliquer auprès des humbles, auprès des pauvres : il dirigea au Collège Saint-Stanislas les conférences de St-Vincent-de-Paul, avant de devenir curé de la Grand'Combe, puis à Nîmes de St-Baudile.

On gardera longtemps de lui le souvenir de son ministère, mais aussi de ses grandes qualités d'orateur. Il fut un maître de l'éloquence rassemblant un large auditoire.

Il y avait aussi chez lui le sens de la discipline. Non pas de celle que l'on subit, mais de celle que l'on accepte loyalement, naturellement et dont on se fait une règle de vie.

De cet esprit de discipline était née en lui une volonté du devoir, celle d'accomplir pleinement, totalement, la tâche imposée ou acceptée.

D'où, chez lui, cette apparence de rigueur qui disparaissait lorsque l'on avait l'occasion de s'entretenir avec lui.

Mais nous ne retiendrons essentiellement que les qualités qui marquèrent sa forte personnalité.

Humaniste, il le fut au plein sens du terme ; il eut l'occasion de le prouver tout au long d'une carrière d'enseignant.

Après de brillantes études à la Faculté des Lettres d'Aix, il est admis à l'Ecole d'Athènes, rare distinction. Mais d'impérieuses obligations familiales le forcent à renoncer.

Il sera professeur pendant vingt ans au Petit Séminaire de Beaucaire, puis à St-Stanislas, à Nîmes. Il enseignera d'abord les lettres et ensuite la philosophie. Il formera ainsi avec méthode et efficacité plusieurs générations. Tous ses anciens élèves, aujourd'hui d'âge mûr, savent ce qu'ils lui doivent.

Aucune discipline ne lui était étrangère ou indifférente. Il y mettait à les enseigner toute son intelligence, toute son activité. Les lettres classiques, la philosophie, les sciences naturelles furent tour à tour son domaine. Il sut en faire bénéficier tous ses élèves.

Universalité de l'esprit n'est-elle point la qualité essentielle de l'humaniste. Cette qualité il la possédait au plus haut degré. Mais pour y parvenir il fallait cette discipline intellectuelle à laquelle il s'astreignait sans y paraître, ne laissant rien apparaître de ses longues heures de travail, de ses patientes recherches, ne donnant aux autres que ce qu'il jugeait être utile et mûrement réfléchi.

Son enseignement était marqué de la plus grande et loyale objectivité. Il exposait ainsi les thèmes philosophiques les plus éloignés de ses conceptions personnelles, laissant en somme à ses élèves le soin de choisir et de raisonner.

Il se donnait entièrement à la tâche qui lui était assignée sans cesser de se cultiver. Attentif à la nouveauté, il observait l'évolution des mœurs et des idées sans s'y abandonner ou les suivre aveuglément.

Nous étions étonnés, élèves de philosophie, de voir l'importance de sa bibliothèque et la variété des ouvrages qu'elle contenait.

Autant de qualités, autant de travail, et de recherches reçurent bien tard une consécration. En 1960, Monseigneur Homs était élu membre de notre Compagnie. Il succédait à M. le Chanoine Bruyère. Il ne considéra pas cette distinction comme honorifique. Il devint un académicien actif, resté jeune d'esprit et de tempérament. Fougueux et ardent dans la parole, précis et clair dans l'exposé, il aborda, preuve de son large savoir, devant ses confrères, les sujets les plus divers, intéressant toujours son auditoire, apportant de l'inédit dans des domaines où quelques fois tout paraissait avoir été dit. L'universalité de son esprit, dont je parlais tout à l'heure, apparaissait alors.

Il toucha à l'archéologie, avec la *Vestale parjure*, à la philosophie, avec *Blaise Pascal*, à la littérature avec *Alphonse Daudet*, à l'histoire avec les *Bénédictins au 17^e siècle*, à la petite histoire même avec *Stéphanie de Beauharnais*.

Mais ce grand esprit savait aborder aussi des sujets plus brûlants. Avec lucidité il nous entretint du racisme, *l'Espagne et les juifs*, ou encore de *la Fête des fous en la Cathédrale de Nîmes*.

Longue énumération sans doute, et incomplète qui dénote chez Mgr Homs, le goût du travail, et la curio-

sité. Mais, prenant en 1967 ses fonctions de Président de notre Compagnie, il résumait ce qui était sans doute le fond de sa pensée, car il y avait dans ce méridional, malgré tout, quelque chose de réservé et de secret.

Dans cette magnifique allocution Mgr Homs disait :

« La culture est pour l'homme le moyen de se situer lucidement vis-à-vis des autres, vis-à-vis du monde et vis-à-vis de soi-même, un moyen... de se comprendre, de comprendre les autres, de vivre et de s'exprimer librement dans ce monde. »

En d'autres termes, un moyen de devenir, plus simplement et plus profondément, une personne vivante et qui se sent vivre d'une inviolable vie intérieure.

Tel était Monseigneur Homs dont nous regrettons la disparition. Mais des hommes tels que lui laissent un exemple, laissent aussi un enseignement que nous ne sommes pas prêts d'oublier.

SEANCE DU 25 MAI 1972

La séance est ouverte à 17 heures par M^e Jean Roger, Président.

Sont présents : M. le Professeur Dupont, M. le Pasteur Lauriol, M. le Colonel de Balincourt, M. le Bâtonnier Tailhades, M. Jean Thérond, M. Jean Sablou, M. le Pasteur Brunel, M. Claude Escholier, M. le Docteur Drouot, M. Lucien Frainaud, M. le Président Panet, M. le Professeur Auméras, M. Joachim Durand, M. Félix Villeneuve, membres résidants ; Mlle Metge, Mme Déchery, M. le Pasteur Fabre, M. Sandvoss, correspondants ; et M. Pierre Hugues, Secrétaire Perpétuel.

Sont excusés : M. Henri Seston, M. l'Inspecteur Lignièrès, M. Davé, M. André Nadal, M. André Bernardy, M^e Fosse, M. Jacques Larmat, M. le Procureur Général du Colombier, M. Georges Martin, M. Victor Lasalle.

Le procès-verbal de la séance précédente est lu et adopté.

La visite de l'oppidum et du musée de Nages aura lieu le 27 mai. Elle sera dirigée par M. Maurice Aliger, Conservateur du Musée et Directeur des fouilles de l'oppidum. Après la visite, l'Académie sera reçue à l'Hôtel de Ville par le Maire et le Conseil Municipal.

M. Paul-Marie Duval, Professeur au Collège de France, arrivera à Nîmes le 9 juin dans la matinée. Pendant la durée de son séjour, il sera notre invité. A midi, un repas amical nous réunira autour de lui à l'hôtel Imperator. A 17 heures, il nous présentera une communication intitulée : « *Nouveaux points de vue sur les débuts de la romanisation de la Gaule* ».

M^e Roger souhaite la bienvenue à M. Sandvoss, de Brunswick, qui assiste, pour la première fois, à une séance de notre Compagnie dont il est correspondant.

M. Sandvoss, qui est professeur de langue française à Brunswick et président de la Société franco-allemande de cette ville, remercie le Président de ses paroles amicales et lit une communication sur la *ville de Brunswick*, son présent, son passé, son avenir.

M. Sandvoss, en terminant son exposé, fait hommage à l'Académie du bel ouvrage de *Karl Ludwig Kalanke et Martina Kuchen sur Braunschweig* (Joh. Heinr. Meger, Braunschweig, 1971).

Cette communication, illustrée par la projection de très nombreuses diapositives, est suivie du débat habituel, et la séance est levée à 18 heures 45.

OBSEQUES DE M. GUILLAUME ABAUZIT

Vice-Président.

27 mai 1972.

Les obsèques de M. Guillaume Abauzit, chevalier de la Légion d'honneur, Conseiller honoraire à la Cour d'Appel de Nîmes, membre résidant, décédé le 24 mai dans sa soixante-cinquième année, ont été célébrées à Uzès le 27 mai.

A l'issue de la cérémonie religieuse, à laquelle assistaient de nombreux académiciens, M^e Jean Roger, Président, a adressé au regretté disparu le dernier adieu de l'Académie.

Allocution de M^e Jean Roger

Nous ne dissimulerons ni notre peine ni notre émotion en rendant un suprême hommage à la mémoire de M. le Conseiller Abauzit, vice-président de l'Académie de Nîmes.

L'on a dit, et l'on dira après moi, ce que fut cet homme de bien, cet homme à la conscience droite, à la sensibilité profonde qui marqua par sa droiture et son sens du devoir toutes les fonctions et toutes les charges qui lui furent confiées.

Il était la bienveillance, la bonté même. On ne pouvait pas ne pas être son ami.

Ces qualités, nous les avons appréciées chez Guillaume Abauzit au sein de notre Compagnie. Ah ! combien il aimait notre Académie ! Dès que la maladie lui laissait un répit, il revenait parmi nous, comme s'il accomplissait un devoir.

Nous eûmes ainsi l'occasion, à plusieurs reprises, d'admirer sa vaste culture, son goût de la recherche, son désir de mieux comprendre les hommes, de mieux comprendre l'évolution dans laquelle l'humanité se débat.

Il savait aborder les sujets graves, profonds et il nous souvient encore de la communication qu'il nous fît sur Gobineau, ce penseur étrange dont le message fut mal compris et qui ne pouvait rester indifférent à Guillaume Abauzit qui subit pendant plusieurs années l'épreuve de la captivité en Allemagne avec courage.

Mais Guillaume Abauzit aimait intensément son pays, tous les lieux où il avait vécu et qui l'avait marqué de son emprunte.

Uzès, Florac, Nîmes avaient exercé sur lui une profonde influence. Il aimait en parler, non pour en faire une description banale, mais pour en dire tout ce qui avait formé ces paysages dans les sites, dans le contact avec ses habitudes, sa sensibilité et sa personnalité.

Ces souvenirs de jeunesse nous ont valu des pages pleines de tendresse et de poésie sur Florac et les Cévennes.

Tout comme Uzès, terre de ses ancêtres, où il va reposer désormais.

Guillaume Abauzit, nous devons le souligner, avait une âme d'artiste. Dans ce domaine, comme dans d'autres, il se donner tout entier. Mélomane, il avait une prédilection pour l'art lyrique. Ayant d'ailleurs une voix fort agréable, il organisait entre amis des séances de musique et de chant, dans le seul but de se cultiver et de pratiquer un art...

Guillaume Abauzit se rattachait à une tradition du *libéralisme*. Chez lui *ouverture d'esprit* et *devoir*, c'est-à-dire *service public*, allaient de pair. Il faisait partie de ces vieilles et belles familles huguenotes et bourgeoises qui, à chaque génération, malgré des vicissitudes terribles, donnaient des fils à l'armée, à la magistrature, à l'administration, à la religion, aux fonctions publiques, sans pour autant abandonner cette liberté d'esprit et ce souci de se cultiver.

Un de ses ancêtres, exilé après l'Edit de Nantes, ne fut-il pas honoré, lui français, du titre de Colonel

par le roi Frédéric-Guillaume, et qui a oublié Simon Abauzit, qui fut l'ami des Encyclopédistes et correspondant de J.-J. Rousseau ?

Il fut le conservateur, le mainteneur de cette belle et respectable tradition.

Aussi est-ce avec regret que nous voyons disparaître celui qui fut pour nous non seulement un confrère, mais aussi un ami.

Que sa famille reçoive l'hommage respectueux de notre sympathie, qu'elle sache que nous garderons le souvenir de celui qui fut et qui restera, pour nous, un confrère et un ami très cher.

SEANCE DU 9 JUIN 1972

La séance est ouverte à 17 heures par M^e Jean Roger, Président.

Sont présents : M. le Professeur Dupont, M. le Professeur Brunel, M. Henri Seston, M. l'Inspecteur Lignières, M. le Colonel de Balincourt, M. Jean Théron, M. le Pasteur Brunel, M. André Nadal, M. le Dr Drouot, M. Lucien Frainaud, M. le Président Panet, M. Roger Chastanier, M^e Léon Fosse, M. Joachim Durand, M. Jacques Larmat, M. Félix Villeneuve, M. Georges Martin, M. Victor Lassalle, membres résidents ; M. Modeste, M. Gaston Chauvet, M. le Professeur Harant, membres non résidents ; M. Aliger, Mlle Metge, Mlle Fermaud, Mme Déchery, correspondants ; et M. Pierre Hugues, Secrétaire Perpétuel.

Sont excusés : M. Richardot, Préfet du Gard, M. le Pasteur Lauriol, M. le Docteur Paradis, M. le Bâtonnier Tailhades, M. Henri de Régis, M. Davé, M. Jean Sablou, M. André Bernardy, M. Claude Escholier, M. le Professeur Auméras, M. le Procureur Général du Colombier.

Le procès-verbal de la précédente séance est lu et adopté.

M. Pierre Couëtard, de Nimes, membre de la Société d'Histoire de la Pharmacie, est élu à l'unanimité correspondant de l'Académie. D'autre part, l'Académie déclare vacant le siège du Pasteur Raoul Lhermet et décide qu'il y a lieu de pourvoir au remplacement

du regretté disparu. Au cours de la prochaine séance sera fixé le délai pendant lequel les propositions de candidature pourront être reçues.

M^e Jean Roger souhaite alors la bienvenue à M. Paul-Marie Duval, professeur au Collège de France, membre de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres, membre non résidant de notre Compagnie depuis 1964, qui, pour la première fois, assiste à l'une de ses séances. Il rappelle que M. le Professeur Paul-Marie Duval, maître incontesté des Antiquités gauloises, a dirigé à Nîmes, de 1954 à 1964, des fouilles dont les résultats ont permis de renouveler la connaissance des fortifications antiques de notre cité.

M. le Professeur Duval remercie le président et les membres de l'Académie de la sympathie qu'ils veulent bien lui témoigner, et, après avoir évoqué quelques souvenirs nimois, il lit une communication intitulée : *Nouveaux points de vue sur les débuts de la romanisation de la Gaule* dont voici un résumé :

En ce qui concerne notre région, on a longtemps considéré qu'elle a été profondément romanisée par la création de la province Transalpine, plus tard appelée Narbonnaise. En fait, on aperçoit aujourd'hui qu'avant la conquête par César du reste de la Gaule, la Province, qui assurait la sécurité de l'arrière-pays, a surtout été une double route entre l'Italie et l'Espagne, route de terre, par la voie Domitienne, et route de mer, par les ports grecs. A part Narbonne, fondation coloniale nécessaire comme métropole de la province et port important à l'ouest du Rhône, Rome n'a pas fondé de ville dans ce pays sous la République : elle avait autre chose à faire en Orient et en Italie même. Les plus anciennes inscriptions latines, mis à part 4 milliaires de Domitius, sont de 47 avant Jésus-Christ. Les auteurs attestent, Posidonios par exemple vers 100 av. J.-C., que l'arrière-pays de Marseille était alors encore de mœurs indigènes. Cicéron, qui n'a jamais mis les pieds en Gaule, considérait les Gaulois comme

des sauvages : il n'a jamais rien compris à la condition complexe de ces Celto-ligures en partie hellénisés auxquels Rome a apporté surtout la sécurité et une administration uniforme, en attendant de la développer dans tous les domaines après la fin de la République.

Des recherches nouvelles permettent d'entrevoir que la vie a continué sur les *oppida* indigènes, que des moyens d'échanges économiques se sont rapidement mis au point, que le trafic maritime était actif. L'exploration des grands *oppida*, Ensérune, Pech-Mas, Nages, etc., montre que non seulement la vie a continué sur ces sites après 120 av. J.-C., mais qu'elle s'y est développée ; de même qu'on y avait adopté les techniques hellénistiques, on y a peu à peu assimilé les progrès romains : ainsi Alésia, Gergovie, Bibracte continuent d'être habités après 50 av. J.-C. Rome a donc toléré ces cités indigènes, en les « protégeant », et elle avait besoin d'elles pour tenir en mains l'arrière-pays.

Une meilleure connaissance des monnaies gauloises, due principalement aux travaux du Dr Colbert de Baulieu, montre que, les Romains n'ayant pas frappé monnaie dans la Province sous la République, les Gaulois ont adapté leurs monnaies au système du denier romain ; les monnaies « à la croix » du Languedoc, en particulier, participaient de ce système et permettaient ainsi les échanges entre habitants du pays et occupants. Même les peuples frontaliers encore indépendants, Eduens, Lingons, Séquanais, en faisaient autant.

Les fouilles sous-marines, enfin, révèlent des voies commerciales dont le point de départ est, soit en Espagne, soit dans la Méditerranée orientale. On sait maintenant déceler au fond de l'eau les restes d'une coque éclatée, repérer l'emplacement des éléments de la cargaison, prendre un relevé exact du gisement par photogrammétrie ; autant de garanties d'une étude chronologique qui nous livrera peu à peu les témoignages de naufrages qu'on pourra dater de ces soixante-dix ans qui ont vu le développement d'une province tenue en mains par Rome, mais non encore romanisée, transformée grâce à l'acquit des siècles précédents, aux ap-

ports hellénistiques, à l'ingéniosité des habitants. Ce qu'on peut appeler la « première Narbonnaise » n'est que l'épanouissement des tendances déjà existantes ; la province proprement romaine commencera avec la fondation des colonies romaines de l'époque césarienne et post-césarienne et avec l'organisation augustéenne.

Cet exposé est suivi du débat habituel, auquel prend tout particulièrement part M. le Professeur Jean Brunel, et la séance est levée à 18 heures 30.

A midi trente, dans les jardins de l'hôtel Imperator, un repas amical avait réuni, autour de M. le Professeur Paul-Marie Duval, un grand nombre de membres de l'Académie.

SEANCE DU 23 JUIN 1972

La séance est ouverte à 17 heures par M^e Jean Roger, Président.

Sont présents : M. le Professeur Dupont, M. le Colonel de Balincourt, M. Henri de Régis, M. André Nadal, M. Claude Escholier, M. le Docteur Drouot, M. le Président Panet, M. Roger Chastanier, Maître Léon Fosse, M. Joachim Durand, M. Jacques Larmat, M. Félix Villeneuve, M. le Procureur Général du Colom-bier, M. Georges Martin, M. Victor Lassalle, membres résidants ; M. Modeste, membre non résidant ; Mlle Metge, Mlle Fermaud, M. le Pasteur Fabre, corres-pondants ; M. Pierre Hugues, Secrétaire Perpétuel.

Sont excusés : M. le Pasteur Lauriol, M. Henri Ses-ton, M. l'Inspecteur Lignièrès, M. le Docteur Paradis, M. le Bâtonnier Tailhades, M. Davé, M. Jean Thérond, M. Sablou, M. le Pasteur Brunel, M. André Bernardy, M. le Professeur Auméras.

Le Président rend hommage à la mémoire du Bâ-tonnier Maurice Chauvet, de Montpellier, membre non résidant, récemment décédé, puis donne la parole au Secrétaire Perpétuel pour la lecture du procès-ver-bal de la précédente séance. Ce procès-verbal est adopté.

Le Secrétaire Perpétuel donne diverses informa-tions :

— M. Jean Combier, de Romanèche-Thorins (Saône-et-Loire), Directeur des Antiquités Préhistoriques de la circonscription Rhône-Alpes, récemment élu correspondant, remercie l'Académie de cette désignation ; il en est de même de M. Pierre Couëtard, de Nîmes, membre de la Société d'Histoire de la Pharmacie, lui aussi élu membre correspondant ;

— M. le Professeur Paul-Marie Duval, membre de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres, membre non résidant remercie également l'Académie pour l'accueil qu'elle lui a réservé le 9 juin.

L'Académie décide ensuite que les propositions de candidatures au siège de membre résidant devenu vacant par le décès du regretté Pasteur Lhermet pourront être reçues du 1er au 12 octobre.

M. Félix Villeneuve lit alors une communication intitulée : *Hommage de l'Académie de Nîmes au célèbre spéléologue Robert de Joly.*

Si l'Académie de Nîmes a toujours consacré une grande partie de son activité aux différents domaines de l'esprit elle a aussi toujours tenu à honorer les fils adoptifs de Nîmes et du pays gardois qui ont gagné une certaine célébrité par leurs travaux et leur prestige.

Son secrétaire perpétuel, Monsieur Hugues, gardien inflexible de cette haute tradition, a bien voulu me confier la tâche d'honorer aujourd'hui un ancien membre de l'Académie parmi les plus illustres, le spéléologue Robert de Joly. Je n'avais plus qu'à obéir en me félicitant de cet honneur et me mettre à l'ouvrage en témoignage d'affectueuse amitié.

Certes j'ai connu autrefois Robert de Joly, en un temps déjà lointain, quand il venait assister aux séances de la Société d'études des sciences naturelles de Nîmes, où il prenait parfois la parole, soutenant, toute notre attention par les récits scientifiques et palpitants de ses dernières explorations souterraines.

Mais, j'avoue que mes activités m'ont souvent tenu assez loin des sciences de la Terre et je ne connaissais alors l'importance et la valeur des travaux de Robert de Joly que par les échos d'une célébrité déjà certaine à la fois scientifique, sportive et humaine.

J'ai été particulièrement aidé dans la préparation de ce travail par les récits et documents que je dois à l'extrême amabilité de Madame Robert de Joly qui a bien voulu me recevoir dans sa maison d'Orgnac d'où l'on découvre une vue magnifique et ensoleillée sur toute cette région qu'il avait tant exploré. J'ai gardé de cette visite un souvenir à la fois lumineux et ému.

Je dois beaucoup aussi à la très grande amabilité du Docteur Drouot et de M. Lassalle qui m'ont spontanément offert quelques documents précieux, ce qui fut pour moi un témoignage de cette ambiance d'amabilité souriante et de courtoisie que j'ai le plaisir de goûter dans cette compagnie.

La spéléologie ou science des cavernes est aujourd'hui une discipline scientifique bien reconnue et aussi, peut-être, un sport à la mode. Elle a maintenant sa place dans l'actualité écrite, parlée, télévisée, qu'elle a gagnée par des réussites spectaculaires ; la préparation d'une grande exploration ou d'une expérience de vie souterraine soulève maintenant beaucoup d'intérêt journalistique et l'homme d'aujourd'hui s'y passionne volontiers ; le tourisme lui-même y trouve parfois un bénéfice certain. Il semble cependant que, dans l'information du public, on ait peut être un peu trop insisté sur le caractère essentiellement sportif de la spéléologie. Certes une excellente condition physique et un esprit sportif sont des qualités nécessaires à la réussite d'une exploration souterraine difficile, présentant très souvent des dangers plus grands que ceux que les alpinistes peuvent rencontrer en haute montagne ; mais il est indispensable que le spéléologue dispose aussi au départ d'un solide bagage scientifique pour que tous ces efforts physiques ne soient pas dépensés en vain, car l'étude du domaine souterrain apporte un enrichissement des connaissances en géologie, en hydrologie, en géophysique, en préhistoire et aussi en biologie.

De tout temps, l'homme a ressenti l'appel de l'inconnu, le besoin d'explorer de nouveaux domaines, de vaincre des difficultés, de se dépasser lui-même mais il a dû aussi, dans l'exploration du domaine souterrain, se libérer progressivement de cette crainte instinctive envers ce monde obscur, mystérieux et inquiétant.

Ce n'est que vers le milieu du 19^e siècle qu'archéologues, géologues et biologistes commencent à fouiller sérieusement les grottes et la spéléologie ne prend véritablement son essor qu'à partir de 1879 grâce à Martel qui, enthousiasmé par la visite des grottes d'Adelsberg, décide de se vouer à cette science.

Bien secondé par des hommes convaincus dont Armand est le plus bel exemple, il réussit en 20 ans à bouleverser toutes les conceptions de l'hydrologie souterraine et révèle, par ses explorations dans les Causse et les Pyrénées, une immense richesse scientifique et touristique. Très rapidement et grâce à lui la spéléologie prend un certain développement car il a le mérite de l'organiser en France. Par contre, la plus part de ses grandes découvertes sont obtenues avec des moyens primitifs, insuffisants ou mal adaptés qui rendent cependant plus méritoires les résultats obtenus.

Malheureusement la guerre de 1914 entraîne la fin de cette belle activité et, la paix revenue, les quelques survivants du groupe de Martel, vieilliss et fatigués, n'ont point le courage de reprendre ces travaux et ces dures explorations.

Quelques années plus tard, cependant, un peu partout en France, de jeunes spéléologues enthousiasmés par la lecture des ouvrages de Martel essayent de reprendre quelques explorations en ordre dispersé et en se servant encore d'un matériel très sommaire, encombrant et parfois dangereux, semblable, il est vrai, à celui qu'avait utilisé Martel.

C'est à cette époque qu'intervient Robert de Joly dans le monde à la fois savant et aventureux de la spéléologie.

Robert de Joly est né à Paris le 5 juillet 1887 dans une famille lointainement originaire de Pamiers dans

l'Ariège et qui s'était implantée depuis de nombreuses générations dans la région des Causses.

Un de Joly fut mêlé, paraît-il, aux guerres de religion et plus tard Edmond de Joly participa aux événements de la Commune du côté des Versaillais et fut chargé de négocier avec Bismarck pour obtenir l'évacuation militaire de Versailles. Il fit preuve, dit-on, dans cette mission, d'une dignité et d'une maturité qui impressionnèrent le chancelier allemand.

Si, à cette époque, la famille de Joly était devenue parisienne, elle n'en conservait pas moins des attaches avec les Causses et les Cévennes et, plus tard, le jeune Robert de Joly aimera séjourner le plus souvent possible chez ses grands parents dans le midi.

C'est au cours de ses randonnées, le long de la montagne de la Tessonne qui domine la vallée de de l'Are, près d'Avèze, dans le Gard, que s'est développée chez lui cette passion pour l'exploration des grottes et des cavernes.

Il devait écrire plus tard :

« A 14 ans je pénétrai en curieux avec quelques camarades de mon âge dans une grotte de la montagne de la Tessonne sous le Causse de Montdardier, grotte accessible sans matériel spécial. Nous y découvrîmes des ossements humains et un curieux disque de pierre taillée qui nous intrigua et que nous expédiâmes au musée de Nîmes. Ces restes archéologiques furent jugés intéressants. »

Cependant comme tous les jeunes de son âge il est contraint de continuer ses études. Il les termine avec le titre d'ingénieur de l'Ecole d'électricité de Paris. Son diplôme en poche, sa passion pour les secrets de la Terre ne l'ayant pas quitté, il consacre toute une année d'études au laboratoire de Géologie de la Faculté des Sciences de Montpellier.

C'est en 1927 qu'il se fixe à Uchaud, près de Nîmes, et c'est à partir de cette époque qu'il s'adonne systématiquement à la recherche spéléologique qu'il poursuivra jusqu'en 1967 et, à l'âge de 85 ans, il aura encore la joie de pouvoir visiter les salles nouvelles découvertes dans l'aven d'Orgnac.

Dans le courant de cette très longue carrière de spéléologue, il visite plus d'un millier de cavernes et il accumule pendant toutes ces années un palmarès retentissant de « grandes premières » suivant le terme consacré actuellement par la presse et les alpinistes. Cependant ses explorations et ses travaux n'ont pas souvent les honneurs de la publicité, car ces derniers, uniquement scientifiques et techniques, ne visent jamais spécifiquement à la poursuite d'un record quelconque de profondeur, de longueur ou de durée.

Bien qu'ayant exploré de nombreuses cavernes en territoires étrangers : Majorque, îles Canaries, Belgique, Suisse, Autriche, Tchécoslovaquie, Mexique, U.S.A., Espagne, Portugal, etc... il est surtout le spéléologue et l'homme des Causses et des Garrigues cévenoles, languedociennes et provençales, et de la région nimoise.

Depuis 1926, Robert de Joly s'entoure donc d'une petite équipe et commence ses travaux d'exploration systématique ; nous verrons que son apport en spéléologie est surtout essentiel dans le domaine de la technique d'exploration, dans le perfectionnement de plus en plus poussé du matériel utilisé.

Avant lui, Martel et ses disciples exploraient les grottes en vieux costumes et souliers de ville avec des bougies et des lanternes tenues à la main, de grosses cordes de chanvre, de lourdes échelles de corde et à barreaux de bois pesant jusqu'à 1 kg par mètre, des bateaux de toile pliants mais pesants et fragiles. La moindre expédition souterraine nécessitait le transport de plusieurs tonnes de matériel chargé sur des voitures à chevaux ou sur le dos des mulets avec de nombreux aides difficiles à recruter et payés fort cher.

Les accidents par rupture d'agrès étaient fréquents, les chutes de pierres très dangereuses et l'utilisation des échelles à barreaux de bois en descente tourbillonnante ou pendulaire était une pénible épreuve.

Tout cet équipement assez primitif est méthodiquement, progressivement et radicalement transformé et perfectionné par de Joly. D'abord, il se préoccupe de l'habillement des spéologues, innovant l'emploi de la

combinaison qui limite les risques de coincement dans les passages étroits, le port de sous-vêtements chauds ; il recommande des bottes de cuir en parfait état, munies de crampons à leur pointe et exige le port de gants de cuir sans lesquels les blessures aux mains sont fréquentes. Il protège la tête par le casque rond en caoutchouc mousse ou le casque en fibre léger et résistant. Il innove le port de la ceinture à sangles munie de trois crochets mousquetons, l'un pour la fixation de la corde de sûreté, l'autre pour l'amarrage à l'échelle et le troisième pour y suspendre le générateur d'acétylène.

Grâce à lui et, pour la première fois sous terre, est adopté le photophore frontal éclairé d'abord avec des bougies fabriquées spécialement pour lui à Montpellier, remplacées plus tard par le pétrole et finalement par l'éclairage au gaz acétylène, le tube générateur étant porté à la ceinture et joint par un tuyau de durite au photophore frontal. Il essaye aussi, bien sûr, l'éclairage électrique frontal largement utilisé aujourd'hui, mais il l'a toujours considéré comme étant d'un rendement lumineux inférieur à celui de l'acétylène et préférable seulement en présence de chutes d'eau ou pour l'éclairage à longue distance.

Il inaugure l'emploi du gilet de sauvetage et surtout du scaphandre flotteur qui permet, en rivières souterraines profondes et sous voûtes basses interdisant l'emploi d'un bateau, de progresser sans difficulté à l'abri de l'eau et du froid.

Il fabrique les premières poulies légères qui évitent le coincement des cordages, des freins spéciaux pour les bloquer sans les écraser et des galets évitant le frottement de la corde sur la roche.

Il invente aussi et met au point les premiers treuils légers démontables pesant seulement 15 ou 20 kg et capables de dérouler ou d'enrouler un câble d'acier de 3 à 4 mm de diamètre pour des longueurs de 150 ou 300 mètres. Mais c'est certainement avec les échelles que son génie inventif s'est particulièrement révélé car il s'agissait d'obtenir l'échelle idéale très légère et robuste à la fois. Il met au point une échelle souple entièrement métallique avec montants en câbles d'acier

et barreaux en alliage extra-léger. Dans les divers modèles qu'il réalise le poids des échelles s'abaisse à 110,90, et même 40 grammes par mètre et il faut bien dire que c'est surtout l'utilisation de cette échelle souple qui a révolutionné toute la spéléologie et qui a permis à lui-même et à tous les spéléologues de réaliser d'extraordinaires performances.

Certes, tous ces progrès techniques sont dus au génie inventif de Robert de Joly mais aussi à son souci constant d'éviter les dangers de l'aventure imprudente, et il faut bien constater qu'au cours de plus d'un millier d'explorations souterraines, il n'eut dans son équipe jamais d'accidents graves à déplorer. Sa prudence et sa prévoyance sont telles qu'avant toute descente le nettoyage des abords est soigneusement fait, les pierres branlantes éliminées et les prises d'attache vérifiées. Autant que possible des hommes sont maintenus en relais aux ouvertures des puits successifs assurant ainsi la présence d'aides peu fatigués en tous les points délicats. Aucune descente ne se fait sans que les spéléologues ne soient encordés et, en cas de descente, suspendus au treuil, les échelles métalliques sont déroulées et servent de guide à l'explorateur qui peut s'y arrêter et s'y reposer un peu.

Ces règles fondamentales de prudence qu'il a progressivement appliquées sont celles que l'on enseigne aujourd'hui dans tous les stages de spéléologie.

Robert de Joly fut donc le technicien génial qui permit à la spéléologie de franchir une étape nouvelle et cette qualité qui lui est universellement reconnue suffirait à elle seule à établir son grand mérite et sa célébrité.

Mais il s'intéresse aussi à d'autres problèmes scientifiques : géologiques, géophysiques, préhistoriques, biologiques, etc... soulevés par les explorations souterraines et sa compétence dans tous ces domaines est telle que plusieurs missions scientifiques lui sont confiées entre autres l'étude de plusieurs projets de barrages dans les régions calcaires du Gard.

Une de ses plus remarquables découvertes zoologiques est celle d'une petite crevette cavernicole et aveugle, la *Troglocaris Schmidtii*, dans l'aven du Cam-

bous, dans la région de Saint-Hippolyte-du-Fort. Le professeur Fages, de l'Institut, déclare qu'il s'agit là d'une des plus grandes découvertes zoologiques de cette époque en France car elle permet de montrer les relations qui devaient exister entre les eaux du bassin tertiaire d'Alès-Sommières avec celles de Yougoslavie et même du Caucase où cette espèce de crevette cavernicole était déjà connue.

Dans la salle rouge de l'Aven d'Orgnac, on découvre un petit coléoptère du genre *Diaprysius* étudié plus particulièrement par le professeur Jeannet et cette espèce fut baptisée *Diaprysius Jolyi* en l'honneur du célèbre spéléologue.

Au cours de ses nombreuses excursions souterraines il récolte toute une moisson intéressante d'observations utilisables dans le domaine de la Préhistoire. Certes, de Joly déclare modestement :

« La Préhistoire intéresse le spéléologue au même titre que les autres branches scientifiques mais ses remarques ne peuvent être que superficielles car, étant le plus souvent dans des conditions très particulières, il ne peut se livrer à des fouilles stratigraphiques qui exigent de longues stations. Ceci étant dit, on comprendra comment au cours de nombreuses explorations dans des régions très diverses nous avons pu noter quelques particularités. »

Cependant ces quelques particularités comme l'écrit modestement de Joly constituaient en fait des découvertes préhistoriques intéressantes. Entre autres en 1928, en collaboration avec le docteur Drouot, il découvre un important gisement chalcolithique parfaitement conservé au fond de l'aven de Figuérolles près de Blandas dans le Gard et livrant tout un matériel céramique considérable. Découverte suivie par d'autres intéressantes aussi : gisement chalcolithique de la grotte de Chazelles, de l'aven des Roberts, les peintures paléolithiques de la grotte des Villards en Dordogne. La découverte de la grotte de Saint-Martin d'Ardèche fait écrire à de Joly :

« Des hommes du paléolithique probablement et du néolithique eux aussi vécurent dans cette grotte et ces anciennes peuplades escaladèrent aussi la paroi et

allèrent enterrer leurs morts dans la galerie supérieure. »

Sur un plan plus général on peut dire que Robert de Joly fut aussi le réorganisateur de la spéléologie en France. Martel en 1895 avait fondé la Société de Spéléologie dont les bulletins et les mémoires paraissaient dans une revue intitulée « *Spélunca* ». Quelques années après la guerre de 14-18, Robert de Joly tente à nouveau de réunir tous les passionnés de la spéléologie et le 18 mars 1930 il fonde à Montpellier le Spéléo-club de France dont il devint le Président et fait paraître la revue « *Spélunca* ».

En 1936 ce groupement décide de changer de nom et devient la Société spéléologique de France qui groupe aujourd'hui tant d'éminentes personnalités scientifiques.

Cependant certains ont pu dire que tout ce qui touchait au domaine de la spéléologie était pour de Joly en quelque sorte un domaine réservé car, voulant tout savoir sur les découvertes des autres, on lui reprochait parfois une certaine discrétion en ce qui concernait ses propres découvertes, d'avoir publié assez peu et quand il y était obligé de rester assez vague sur l'emplacement précis des sites qu'il avait étudié. Connaissant la susceptibilité légendaire des préhistoriens et des spéléologues, il faut bien se demander aujourd'hui si ce reproche peu banal est bien justifié. Pour établir la vérité il faut bien dire que, pendant sa longue carrière de spéléologue, Robert de Joly collabora à la rédaction et à l'édition de nombreuses revues scientifiques : *Spélunca*, *la Nature*, *le Bulletin de la Société d'histoire naturelle de Nîmes*, communiquant ainsi l'essentiel de ses découvertes et de ses explorations tout au long de quelques 150 articles.

De plus, il publie aussi plusieurs ouvrages : le *guide de l'aven d'Orgnac* en 1960, *les moyens et les buts des explorations souterraines* en 1963, le *Manuel du spéléologue* en 1963 et *Ma vie aventureuse d'explorateur d'abîmes* en 1968. Ce livre qui fut son dernier ouvrage témoigne de l'action d'un homme qui, de façon désintéressée, a su faire école, son texte est une leçon : « Que le spéléologue me lise et fasse son profit de ce récit ». L'auteur est essentiellement un hom-

me d'action au plus noble sens du terme, ayant dans son œuvre marqué toujours un net refus de la médiocrité et s'efforçant à la perfection technique de ses réalisations.

Certes, de Joly a laissé dans le monde de la géologie, parmi ses amis, ses collaborateurs, le souvenir d'un homme hors du commun, servi par une santé très solide, par une bonne formation d'ingénieur, par un esprit réaliste et cartésien et par une très grande habileté de technicien et de bricoleur car dans son atelier, il concevait et réalisait tout par lui-même. Mais il faut bien reconnaître aussi qu'il avait un sens de l'autorité très marqué, cette sorte de caractère que ceux qui n'en ont point ont l'habitude de qualifier de mauvais.

Esprit vif, curieux, entreprenant, casquette coiffant un visage basané au profil d'aigle, tenue de sport, démarche élastique, tout dégageait en lui une impression de dynamisme et d'énergie. Il est vrai que certains de ses collaborateurs ont pu lui reprocher parfois une conception peut-être un peu trop exclusive du rôle de chef d'expédition : le premier à pénétrer dans les cavernes et à franchir chaque difficulté, le seul à arriver au bout et le dernier à revenir pendant que d'autres aussi expérimentés que lui doivent rester dehors pour commander la manœuvre ou se morfondre aux relais pendant de longues heures. Cette attitude lui permettait sans doute d'éprouver les qualités humaines de ses collaborateurs car ceux qui avaient la patience de rester avec lui justifiaient ainsi un feu sacré pour la spéléologie et aussi un sens de l'équipe pour lequel un certain esprit d'abnégation est nécessaire. Cependant peu à peu il leur confiait des missions plus importantes, écoutait leurs avis et, suprême récompense, n'hésitait plus à les amener jusqu'au fond du gouffre ; seuls les faibles, incommodés par cette rigueur qu'ils jugeaient excessive, renonçaient rapidement et les autres devenaient ses amis.

Le docteur Drouot écrit à son sujet :

« Il préside avec autorité, c'est lui le chef et il se sent responsable de chacun. Il reste cependant toujours prudent et, s'il rencontre une difficulté au-dessus des moyens dont il dispose, il ordonne la retraite. Il

avait en horreur l'imprévoyance et le risque inutile et il a toujours évité dans son équipe les accidents dus à l'imprudence. »

Il avait donc le sentiment d'être le maître et cette attitude tenait à ce qu'il considérait, en matière de spéléologie, qu'il avait une mission à remplir, celle de développer chez les jeunes le goût de l'exploration souterraine et de créer des groupes locaux de spéléologues rattachés au Spéléo-Club de France.

Ce « pouvoir dictatorial », comme certains se plaisaient à le qualifier, en tant que chef d'expédition n'empêchait pas son dévouement et sa très grande gentillesse à l'égard de ses coéquipiers pendant les instants de repos sous la terre et plus encore au campement ; il prenait alors grand plaisir aux discussions et aux échanges de vue avec ses camarades sur les sujets les plus variés.

Comme il lui arrivait souvent d'atteindre et même de dépasser les limites de résistance de son corps il s'efforçait de conserver une bonne forme physique, il s'astreignait à un entraînement régulier. Dans sa villa d'Uchaud une échelle de spéléo pendait dans sa cage d'escalier et, pendant que ses hôtes montaient les marches, il prenait l'échelle. Il calculait que cet exercice répété un certain nombre de fois dans la journée constituait un bon entraînement.

Norbert Casteret raconte :

« En 1930 j'arrive à Uchaud pour faire sa connaissance, je sonne à la porte de sa vaste demeure, la porte s'ouvre, le maître de céans m'accueille sans cérémonie. Nous voilà dans le hall, au pied d'un vaste escalier de pierre' j'aperçois, se balançant dans la cage de l'escalier, une échelle d'élektron du système de Joly. Je n'avais jamais encore vu ces agrès arachnéens qui ne pèsent que 45 grammes au mètre. De Joly m'invite à monter au premier étage, mais au lieu d'emprunter l'escalier, je le vois se diriger vers l'échelle double. Il l'empoigne et prestement gravit les échelons. J'ai ma valise à la main mais, ne voulant pas perdre la face, je la laisse et saisissant à mon tour l'échelle j'y grimpe queque peu gêné par mon pardessus. Nous éclatons de rire, la glace est rompue, nous sommes bien entre spéléologues. »

De Joly raconte lui-même l'histoire suivante :

« Invités à déjeuner chez un de mes bons amis à Paris, nous descendons de voiture devant sa porte ; des ravaleurs de façade sont au travail et leur échafaudage se trouve à la hauteur du 4^{me} étage où demeure justement mon ami. Une grosse échelle de corde, du genre de celles qu'employait Martel, pend jusqu'au sol. Je dis à mon ami :

— Monte par l'ascenseur, je te rejoindrai sur ton balcon par l'échelle que tu vois là.

— Mais tu es devenu fou ?

— Prends ton ascenseur, te dis-je, et à tout de suite.

Et j'abandonne mon ami éberlué sur le trottoir, je me retrouve au 4^{me} étage, les ouvriers se précipitent pour m'aider à prendre pied sur la passerelle. Ebahis ils me disent :

— Venez vous reposer, vous devez être fatigué.

— Une escalade de 18 mètres, vous savez, c'est peu de chose pour moi, je vais très bien, merci.

— Monsieur est sans doute un acrobate de cirque. »

Son entraînement physique était d'ailleurs accompagné d'un régime alimentaire extrêmement sobre où l'alcool était rigoureusement banni.

Un de ses amis, Guy Lavaux, raconte cette histoire soulignant son intransigeance intraitable sur le chapitre de l'alcool :

« Après une exploration spéléologique nous prenons le repas tous ensemble et, pour le terminer, je demande à notre hôtesse si elle n'aurait pas un bon vieux marc, un marc qui...

Sa réponse expire sur ses lèvres, car de Joly nous interrompt et, d'une voix autoritaire, nous rappelle qu'il interdit l'usage de l'alcool en période d'exploration. Je proteste, invoquant la nécessité de nous remettre de nos émotions. Le professeur Denizot s'écrit :

— Quel tyran ce de Joly, après tout ce sont des vacances et nous ne sommes pas au bain ici !

Et, impérativement, il commande une tournée, Les verres pleins sont bientôt sur la table et nous nous apprêtons à goûter notre alcool avec la satisfaction

que procure le plaisir défendu lorsque de Joly d'un revers de la main balaie tous les verres.

Telle était l'autorité de ce chef d'expédition que sa virtuosité sous la terre rendait si indiscutable que pas un d'entre nous n'eut l'audace de commander un deuxième verre. »

Cependant cet autoritaire et cet intransigeant envers les autres fit preuve très souvent pour lui-même de beaucoup de courage et d'esprit de décision.

Le docteur Drouot écrit :

« Un jour, près de la bouche d'un aven d'où il remontait, il aperçoit un serpent qu'il prend pour une couleuvre. Comme il aimait les manipuler, il saisit le serpent. C'est une énorme vipère et elle le mord inoculant une forte dose de venin, Il la tue, saute dans sa voiture encore tout équipé et il file à tombeau ouvert. Dans la première localité où se trouve un médecin il traverse la salle d'attente devant les clients étonnés et frappe à la porte du cabinet :

— Docteur avez-vous du sérum ?

— Non.

Il file encore, trouve une pharmacie, peut se procurer du sérum et à temps, car il arrivait d'un lieu écarté, pour recevoir l'injection salutaire. »

Ce spéléologue éminent et audacieux fut aussi pendant toute sa vie un passionné pour la vitesse, un fin conducteur et un amateur de voitures racées et rapides. Il avait déjà obtenu une licence de pilote de courses dès 1914. Cette passion fut chez lui tenace et tardive puisque en 1967 à l'âge de 80 ans il étrenne une alpine Renault, la célèbre voiture de rallye. C'est, comme vous le savez, un engin impressionnant, très aérodynamique et très surbaissé, exigeant tout un ensemble de qualités physiques, d'audace et de souplesse pour la conduire et il faut bien le dire aussi pour réussir à se glisser derrière le volant.

Un ami lui demande :

— Et avec ce bolide à quelle vitesse roulez-vous ?

— Eh bien ! dans la ligne droite entre Montréjeau et Saint-Gaudens j'ai atteint le 220. Je dois dire, ajoutez-il, qu'en arrivant au sommet de la côte de Saint-Gaudens un gendarme qui m'avait vu rouler dans la plaine me demanda mes papiers, simple vérification.

— Et que vous a-t-il dit ?

— Il a compulsé, vérifié mes papiers et en me les rendant il m'a dit, très correctement, mais avec un léger sourire : Savez-vous que vous possédez là une voiture qui n'est peut être pas pour un monsieur de votre âge.

Cette extrême jeunesse, sinon de l'âge, du moins dans le comportement et surtout dans les réflexes, se vérifie une fois de plus soulignant encore cette personnalité hors de pair.

De Joly était aussi un amateur d'armes et un tireur d'élite. Il racontait qu'un jour, pour rendre service à une maîtresse de maison chez qui il était invité à déjeuner, il avait cueilli un compotier de figues à coups de revolver ce qui me paraît une preuve indiscutable de sa virtuosité dans l'emploi de cette arme pour qui connaît l'extrême exiguité du pédoncule qui attache ce fruit à la branche, mais qui me laisse un peu perplexe aussi quant au port de cette arme qualifiée de prohibée et cela, comme on dit, pour « dîner en ville ».

Son originalité étonnante, non dépourvue d'humour, c'est certain, pouvait, dans certains cas, le mener jusqu'à la farce qu'il ne dédaignait point. Ainsi il raconte qu'un jour après une excursion lointaine sur le Kartz triestin, il avait attrapé un orvet de taille exceptionnelle qu'il conserva sur lui-même, ce qui est facile pour tous ceux qui connaissent bien ce petit animal, et pour protéger cet animal réputé à sang froid le mit à l'abri des intempéries en le logeant sous sa casquette et il ajoute :

« A mon retour mon compagnon l'orvet me rendit quelques services dans le compartiment où je m'étais confortablement installé pour rentrer chez moi d'une traite. Chaque fois qu'un voyageur manifestait l'intention d'y pénétrer, je libérais l'animal qui, posé sur la tablette, tout heureux se dégourdissait non pas les jambes mais les muscles et manifestait sa joie en se tortillant de cocasse façon.

Cher orvet, grâce à ta joyeuse et amicale présence je pus voyager de Venise à Marseille dans la tranquillité la plus absolue. »

Et il ajoute plus loin :

« Les mauvaises langues m'ont taxé une fois pour toute d'original fieffé mais c'est pure jalousie. »

Certes ces particularités caractérielles ont pu faire en leur temps l'affaire des envieux ou des ricaneurs mais il est certain cependant que, dans l'histoire des sciences de la Terre et plus particulièrement de la spéléologie, Robert de Joly restera un personnage hors de pair, une personnalité très affirmée comme il est rare d'en rencontrer. Aussi pour ce grand découvreur du monde souterrain, pour le technicien génial, pour le réorganisateur de la spéléologie, pour le Président Fondateur de la Société Spéléologique de France fut ouvert devant lui, et ce n'est que justice, le chemin des honneurs. Parmi toutes les distinctions qui lui furent décernées je citerai parmi les plus prestigieuses :

- médaille d'or du commissariat au sport,
- le mérite touristique,
- chevalier de la légion d'honneur à titre militaire,
- officier de la légion d'honneur à titre de la spéléologie.

En 1931, il avait été reçu membre de l'Académie de Montpellier dont il fut le vice-président, et l'année suivante il fut reçu à l'Académie de Nîmes, en qualité de membre non résidant.

Il est certain que de Joly fut une personnalité scientifique d'envergure qui a marqué dans l'histoire de la spéléologie une date importante et a permis à cette science, par l'application de ses méthodes et de ses techniques, l'essor dont nous constatons aujourd'hui l'aboutissement, et il fut de ceux dont le destin est de repousser toujours plus loin les limites du possible.

Personnalité exceptionnellement originale, s'il fut critiqué par quelques-uns, il fut aussi respectueusement estimé par la plupart de ses amis et collaborateurs, par tous ceux qui avaient pu apprécier sa droiture, sa franchise et son honnêteté absolue.

Robert de Joly a écrit lui-même :

« Les compagnons dont j'ai parfois guidé les premiers pas sous terre et que j'ai initiés à un sport souvent dangereux mais excitant au plus haut point, alliant l'intelligence et la hardiesse, m'ont conservé leur

affectueuse estime. Et je souhaite aux jeunes qui veulent se dépenser physiquement tout en se rendant utiles de venir toujours plus nombreux à cette science qu'est la spéléologie. Qu'ils s'y rallient non seulement en sportifs mais aussi en observateurs qualifiés ce qui ne pourra être obtenu que par de longues études.

Outre de merveilleux souvenirs, la spéléologie procure des satisfactions d'ordre moral très profondes à celui qui au cours de sa carrière a su enrichir par des observations nouvelles ses connaissances et celles des autres. »

Et il poursuit :

« Dans quelques semaines j'aurai 80 ans, je me suis retiré à Orgnac qui se nomme désormais Orgnac l'Aven. Par la fenêtre de mon bureau-bibliothèque où j'ai entassé tous mes souvenirs, je peux contempler les couchers de soleil flamboyants sur les monts du bas Vivarais par dessus les garrigues de chênes verts et d'arbousiers.

Aidé par deux camarades je viens de visiter les nouveaux réseaux récemment exploités dans l'aven et cette dernière randonnée souterraine fut pour moi d'un bout à l'autre un enchantement.

Tenter de décrire ce que je découvris au cours de cette promenade souterraine d'environ 2,500 km dépasse les possibilités.

Devant certains spectacles de la nature la plume se fait pauvre et les mots n'ont plus de sens. »

Pour les compagnons qui l'avaient guidé cette excursion émouvante fut une leçon d'énergie de la part de ce vieil homme qui malgré sa joie de surmonter l'âge, les difficultés et la fatigue disait à ses compagnons en toute lucidité :

« Vous assistez à mon agonie sportive, c'est ma dernière expédition, je l'avoue. »

Ses amis en ressentaient une immense peine.

Citant Pascal, de Joly a écrit :

« Tous les malheurs des hommes viennent d'une seule chose qui est de ne savoir pas demeurer en repos dans une chambre.

Je n'ai jamais regretté en ce qui me concerne d'avoir souvent abandonné ma chambre pour l'abri plus précaire ou inconfortable d'une tente ou d'une

grotte. Ma vie, ma carrière de spéléologue m'ont apporté bien des déceptions mais aussi, j'en suis sûr, maintenant, autant de félicité. »

Et rendant un hommage au grand géologue Pierre Termier :

« La Terre m'est apparue dès ma jeunesse comme infiniment belle, digne d'être parcourue, étudiée, expliquée et chantée, capable de nous consoler dans nos pires douleurs et, quoique périssable elle-même, de nous parler d'éternité. Je tâcherai de communiquer cette flamme aux amis qui approchent de la mienne. Qui sait si ce restant d'énergie ne suffira pas pour enflammer une âme encore, une âme qui ignorait sa force et sa destinée et que l'amour de la Terre fixera désormais dans l'étude spéculative, dans la recherche désintéressée, dans la contemplation de l'Univers magnifique, dans l'indicible joie de connaître et de comprendre. »

Le 11 novembre 1968, à l'âge de 81 ans, Robert de Joly quitte définitivement sa famille, ses amis, ses compagnons pour la dernière exploration, celle-là solitaire et d'où l'on ne revient pas ; vers ce monde souterrain, obscur et inquiétant où le silence n'est plus troublé par le grondement des profondes cascades ou par le bruit rassurant et régulier des gouttes cristallines dans les vasques profondes.

Il avait été plus que tout autre dans sa longue carrière de spéléologue sensible aux obscurs présages de la Nature souterraine, à la présence invisible de la mort qui rode toujours menaçante et subtile autour des imprudents dont l'humaine audace a fait quitter la lumière du jour pour s'avancer trop loin dans le domaine de Pluton.

Mais cette fois il doit poursuivre plus loin sa descente vers ce monde légendaire et redouté où les absents n'attendent plus, couchés dans la profondeur de la Terre que les offrandes ou les hommages des vivants.

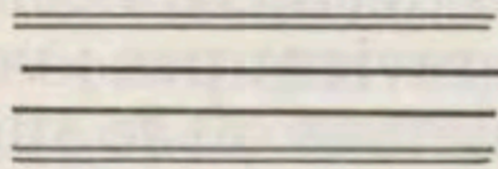
Ces hommages lui sont rendus officiellement puisque, le dimanche 3 août 1969, Monsieur le Préfet de l'Ardèche entouré de tous les amis de Robert de Joly et d'une nombreuse assistance inaugure le buste du spéléologue dû au sculpteur parisien Baumel et placé dans les jardins qui avoisinent le bâtiment de service

de l'aven d'Orgnac qu'il avait découvert et qui constitue une des gloires touristiques et scientifiques de notre région.

Selon la volonté de de Joly une urne contenant le cœur du célèbre spéléologue a été scellé dans une immense coulée stalagmitique rappelant l'art khmer et qui va du sol au plafond sur plus de 15 mètres de largeur.

L'Académie de Nimes se devait d'honorer aujourd'hui cet homme de caractère et ce savant réputé et audacieux, ce technicien remarquable qu'elle comptait parmi ses membres et dont les travaux, l'exemple et le souvenir honorent toute notre région et la ville de Nimes.

Cette importante communication est suivie du débat habituel, et la séance est levée à 18 heures 30.



Le Gérant de la Publication : Pierre HUGUES.
Imprimerie BENE, 12, rue Pradier - NIMES.

Nouvelle série

N° 55

BULLETIN
TRIMESTRIEL
DES SÉANCES

DE

L'ACADEMIE DE NIMES



3e et 4e Trimestres 1972



ACADÉMIE DE NIMES

16, rue Dorée

NIMES

1973

Abonnement annuel 10 F.

Le N° 2,50 F.

OBSEQUES

DE M. LE PROFESSEUR ANDRE DUPONT,

membre résidant,

ancien président.

16 septembre 1972.

Les obsèques de M. le Professeur André Dupont, Professeur honoraire à la Faculté des Lettres et Sciences humaines de Montpellier, membre résidant, ancien président, décédé le 14 septembre 1972 dans sa 76^e année ont été célébrées le 16 septembre 1972 à Saint-Hippolyte-du-Fort.

A l'issue de cette cérémonie à laquelle assistaient de nombreux académiciens, M. le Professeur Jean Brunel, représentant M^e Jean Roger, président, empêché, a adressé au regretté disparu le dernier adieu de l'Académie.

Allocution de M. le Professeur Jean Brunel :

Après les paroles d'espérance et de foi qui ont été prononcées, après l'évocation bien légitime d'une belle carrière, vaillamment poursuivie, d'universitaire et d'historien, j'hésiterais à prendre à mon tour la parole, si je ne devais apporter ici à l'ami et au confrère qui nous quitte, un fervent témoignage de reconnaissance, et cela au nom de deux institutions qui lui doivent beaucoup, et qui sont l'Académie et l'Ecole Antique de Nîmes. Membre, de longue date, et ancien président de notre Académie, André Dupont était des plus assidus à nos séances, auxquelles il prenait part activement, qu'il apportât au cours d'une discussion des remarques, toujours pertinentes autant que courtoi-

ses, ou qu'il présentât lui-même une de ces communications dont on peut dire qu'elles marquèrent régulièrement dans les annales de notre compagnie. Grâce à lui, l'histoire du Moyen-Age, histoire régionale et locale, avec une large ouverture sur l'histoire générale, a eu la place qu'elle méritait dans nos séances, et aucun de nous n'oubliera ces exposés si bien informés et si personnels tout à la fois, si savants et si clairs, sur les comtes de Toulouse ou les seigneurs de Sauve, sur tant d'autres sujets qui vont de l'histoire des Croisades aux relations de notre Midi avec les cités maritimes d'Italie.

A l'Ecole Antique, qu'il présidait depuis bien des années, il s'est donné de toute manière, comme conférencier et comme organisateur. A son influence et à son exemple l'Ecole Antique doit pour une large part d'avoir conservé un caractère de sérieux, également éloigné du pédantisme et de la frivolité, et les programmes établis sous sa direction pour les sessions d'été ou d'hiver étaient ceux d'un enseignement varié, à jour et de haute tenue. Je lui conserve personnellement une profonde gratitude pour avoir désiré m'avoir à ses côtés comme vice-président, à seule fin de m'associer davantage aux décisions concernant l'Ecole Antique et non pour se décharger tant soit peu de ce que la présidence qu'il assurait pouvait avoir d'astreignant ou de laborieux. Lorsque je l'ai suppléé, en juillet, pour la réception à la Mairie de l'Ecole Antique, il venait de donner en quelque sorte ses dernières forces à notre institution, en prononçant lui-même, malgré sa grande fatigue, le discours d'ouverture de la session.

Ce que nous perdons ainsi les uns et les autres à la disparition d'André Dupont nous permet, dans une bien faible mesure encore, d'imaginer la douleur de ses proches, de la famille amie que nous voulons entourer dans son affliction d'une sympathie profonde. En accompagnant, avec elle, au champ du repos la dépouille mortelle de notre regretté confrère, président et ami, nous poserons le premier jalon d'une longue fidélité à sa mémoire.

SEANCE DU 13 OCTOBRE 1972

La séance est ouverte à 17 heures par M^e Jean Roger, président.

Sont présents : M. le Professeur Brunel, M. Seston, M. le Docteur Paradis, M. le Bâtonnier Tailhades, M. Jean Théron, M. le Pasteur Brunel, M. André Nadal, M. le Docteur Drouot, M. Frainaud, M. le Chanoine Thibon, M. le Président Panet, Maître Fosse, M. le Professeur Auméras, M. Joachim Durand, M. le Procureur Général du Colombier, M. Georges Martin, M. Victor Lassalle, membres résidants ; M. Modeste, membre non résidant ; M. Aliger, M. Vielzeuf, Mlle Metge, Mlle Alice Fermaud, Mme Déchery, M. Couëtard, correspondants ; M. Pierre Hugues, secrétaire perpétuel.

Sont excusés : M. le Colonel de Balincourt, M. Davé, M. Bernardy.

Le Président évoque la mémoire de M. le Professeur André Dupont, membre résidant, ancien président, et de M. Marc Escholier, Conseiller à la Cour de Cassation, membre non résidant, l'un et l'autre disparus depuis la dernière séance. L'assemblée observe une minute de silence en signe de deuil. Sur quoi, M. Joachim Durand propose qu'il soit demandé à la Municipalité d'attribuer le nom du Professeur Dupont à l'une des rues de la ville. Cette proposition est votée à l'unanimité.

Le procès-verbal de la séance du 23 juin est lu et adopté.

Le Président présente les félicitations de la Compagnie à M. Henri Seston dont la petite-fille Françoise Seston vient d'épouser M. Jean-Louis Vidal, et à MM. Aimé Vielzeuf, de Nîmes, et Sandvoss, de Brunswick, l'un et l'autre correspondants de l'Académie, qui viennent d'être faits chevaliers dans l'ordre des Palmes Académiques.

L'Académie déclare vacant le siège de membre résidant de Mgr François Homs et décide qu'il y a lieu de pourvoir au remplacement du regretté disparu. Les propositions de candidature seront reçues du 14 au 26 octobre.

De même est proclamée la vacance du siège de membre non résidant de M. Marc Escholier. Il sera pourvu au remplacement de ce regretté confrère, et les propositions de candidatures seront reçues dans les mêmes délais que pour le fauteuil de Mgr Homs.

Enfin, M. Thierry Maulnier, de l'Académie Française, membre non résidant en surnombre, succède numériquement au Bâtonnier Maurice Chauvet, membre non résidant, récemment décédé.

L'Académie a reçu en hommage les ouvrages suivants : Marius Portal, *Le calcul mental*, Avignon, 1970 ; Duc de Castries, *Figaro ou la vie de Beaumarchais*, Paris, 1972. M. Lucien Frainaud présentera prochainement un compte-rendu de ce dernier ouvrage.

Madame Carmen Déchery, correspondant, lit une communication intitulée *André Chénier, poète languedocien*, dont voici le résumé :

N'est-il pas légitime d'estimer qu'André Chénier est languedocien, non seulement par sa filiation, mais encore par l'essence même de son génie ?

André le Byzantin, comme le poète aimait parfois à signer ses manuscrits, est né à Byzance, le 28 octobre 1762, troisième fils de Louis Chénier et d'Elisabeth Santi-Lomaca.

Dans l'Élégie XIX, André Chénier nous donne ses origines :

*« Car c'est là qu'une Grecque, en son jeune printemps,
Belle, au lit d'un époux nourisson de la France,
Me fit naître Français dans le sein de Byzance. »*

Or, d'après des recherches sérieuses, E. Lomaca, fille d'un premier mariage de l'antiquaire Santi-Lomaca, fut élevée par la 2^{me} femme de son père, qui était grecque, sans qu'il soit nullement assuré que sa propre mère le fût. Le nom de Lomaca est d'origine catalane, ou du Roussillon, mais un grand-père aurait séjourné longtemps à l'île de Chios avant d'émigrer vers Constantinople. Quant à la famille Chénier, originaire du Poitou, elle émigra dans le cours du XVII^e siècle vers le Languedoc où, dans l'exploitation des Mines de fer du Languedoc, Louis Chénier, père d'André, fut contraint très jeune de gagner sa vie ; devenu employé dans la maison de commerce de son oncle, à Carcassonne, il fut envoyé à 20 ans, en 1742, à Constantinople, chez des négociants en draps. Sérieux, affable, très bien considéré par toute la colonie française de la ville, il devint l'homme de confiance de l'Ambassadeur de France, le Comte des Alleurs. Mais une crise économique survint, et il ne fit pas fortune comme ses prédécesseurs. En 1765, il décide de regagner la France, passe par le Languedoc, où il laisse à Carcassonne le jeune André, filleul du drapier. A Paris, il obtient un poste de consul au Maroc ; sa femme préfère rester dans la capitale, où elle tiendra salon, sera connue sous le nom de « la Belle Grecque », et participera au mouvement néo-hellénique de l'époque par ses costumes, ses danses et ses chants.

André vit à Carcassonne et dans la campagne autoisienne de 1765 à 1773, soit près de neuf ans. Nous connaissons toute l'importance, maintes fois confirmée, des impressions de l'enfance pour la formation de la personnalité : il y nourrit ce goût de la Nature que traduira si bien, plus tard, sa Muse pastorale. Et le Languedoc, étant une terre de passage, riche des apports des plus anciennes civilisations dont s'imprègnent les habitants, même à leur insu, par son ascendance, André Chénier était admirablement préparé à

assimiler une culture humaniste qu'il recevra à Paris, au collège de Navarre. Son père, sans fortune, mais désireux de promotion sociale, choisit cet établissement de premier ordre, qui dispense un enseignement des plus brillants, aussi bien littéraire que scientifique. Sur les bancs du collège, André se lie avec les frères Trudaine et François de Pange, avec lesquels il garde une indestructible amitié. Ainsi fréquentera-t-il leur milieu aristocratique, mais libéral, où l'on raille les « institutions gothiques », où l'on réclame une Constitution, tout en continuant de vénérer le Roi.

« A peine avait-il vu luire seize printemps » qu'il sentit s'éveiller en lui la vocation poétique, et il songe d'abord à cultiver les genres qu'il admire chez les poètes aimés de l'Antiquité : Bucoliques, Elégies, Idylles, Epîtres, qui comptent parmi ses poèmes les plus achevés. Tout en restant fidèle à la tradition classique, les qualités mises au premier plan par les Romantiques — imagination et sensibilité —, s'expriment chez lui avec force et bonheur : il est un préromantique, qui garde le sens de la continuité littéraire. Il chante ses amours, avec un lyrisme parfois bouleversant ; en dépit d'une jeunesse sensuelle et libertine, on le sent épris d'absolu, en amour comme en amitié. Sur les traces d'Homère et de Virgile, l'épopée le tente, et il conçoit l'Hermès, auquel il consacre une partie de ses veilles, de 1780 à 1790. Cet ouvrage, dont nous ne possédons que des fragments, eût été une vaste poétique de l'humanité, un *De natura rerum* français. Il y révèle une âme de « voyant », annonciatrice des grands poètes du XIX^e. Le prologue en eût été le poème de l'Invention, véritable manifeste littéraire, avec son épigraphe : « Audendum est » (Il faut oser), où il expose sa théorie de « l'imitation inventrice » et conclut : « *Sur des pensers nouveaux, faisons des vers antiques.* »

Il travaille simultanément à divers ouvrages, selon son goût du jour :

« *Rien n'est fait aujourd'hui, tout sera fait demain.* »

Illusion bien dangereuse dans son cas ! Il envisage un poème sur l'Amérique, bilan géographique et historique de son temps, où il se montre opposé au colonialisme en termes très vifs.

Après un voyage en Suisse, puis en Italie, avec ses amis Trudaine, pour fuir Camille, c'est-à-dire la volage Michèle de Bonneuil, il devient à Londres le secrétaire de M. de la Luzerne, ambassadeur de France et neveu de Malesherbes. Il souffre du climat, de l'isolement, de sa situation subalterne, et bientôt lui arrive l'écho des premiers événements de la Révolution qu'il salue avec transport. Homme du XVIII^e siècle, il fait partie de cette Société contemporaine qui, hardiment, représente la synthèse du long travail de pensée accompli par les philosophes ; il n'est point le prisonnier d'un milieu aristocratique « refermé sur lui comme la chaîne d'un destin », incapable d'accepter une évolution politique qu'il appelait, au contraire, de tous ses vœux. Plus encore, le caractère, l'indépendance de jugement d'André, que nous révèle l'œuvre poétique, que nous confirment les articles journalistiques, sont incompatibles avec la soumission, consciente ou inconsciente, à l'opinion d'autrui.

Sous la Royauté, il s'est indigné que « des corps entiers aient des lois qui puissent les soustraire aux lois de l'état entier » et que « la vie des hommes soit à si bon marché ». Aux hommes de la Révolution, aux Jacobins qui entraînent la Convention vers un régime de Terreur, il tiendra le même langage, vif et incisif, fustigeant notamment Collot d'Herbois, Membre du Tribunal révolutionnaire, qui ne saurait le lui pardonner...

Rentré à Paris au cours de l'été 1790, Chénier collabore au Journal de la Société des Amis de 1789. Son premier article : « Avis aux Français sur leurs véritables ennemis » paraît le 28 août 1790. Pour lui, les promoteurs de révoltes sont les véritables ennemis de la France, car « lorsque la Constitution donne un moyen légal de réformer une loi que l'expérience a montrée fautive, l'insurrection contre une loi est le plus grand crime dont un citoyen puisse être coupable. » Les amis du bien public sont ceux qui instruiront le peuple de sa « liberté dans ses devoirs ». Puis il écrira dans le Moniteur, dans le Supplément du Journal de Paris, selon les mêmes principes de raison, de modération, de justice, qui ne peuvent être entendus dans une période trop troublée.

Après la mort du Roi (21 janvier 1793) il décide de ne plus prendre aucune part aux affaires publiques. Son frère Marie-Joseph, député de Seine-et-Oise, lui trouve une retraite à Versailles, d'où il va presque tous les jours rendre visite à Mme Pourrat et ses filles. Françoise Pourrat, devenue Mme Le Coulteux, son plus pur amour dans la tradition de l'amour méridional courtois, est la Fanny des Odes.

Le 7 mars 1794, il est arrêté chez ses amis Pastoret, alors que le commissaire Guénot ne possédait aucun mandat d'arrêt contre lui. Mais André lui apparaît suspect... Transféré dans la prison de Saint-Lazare, il écrit des Iambes vengeurs :

« Toi, Vertu, pleure si je meurs. »

Il sera exécuté le 7 Thermidor, et Robespierre le 9...

L'inscription, sur une plaque de marbre de Paros apposée au mur d'enceinte du Cimetière de Picpus, qui clôt le charnier où furent enfouies 1.300 victimes, porte ces mots en voie d'effacement :

ANDRE de CHENIER

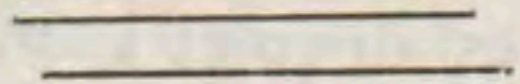
Fils de la Grèce et de la France

1762-1794

Servit les Muses - Aima la sagesse -
Mourut pour la Vérité.

Languedocien par son amour de la vie, de la lumière, de la Beauté, par le sentiment de l'humain qui est la caractéristique d'une race évoluée, André Chénier fut un « contestataire » qui garda le sens du réel et de la mesure nécessaire dans la conduite des choses de ce monde. Son étude serait susceptible d'aider les Jeunes à lutter contre les « nuisances » psychologiques de notre Temps et à saisir ce que la Poésie peut apporter à l'Humanité.

Après le débat habituel, la séance est levée à 18 heures 45.



SEANCE DU 27 OCTOBRE 1972

La séance est ouverte à 17 heures par M^e Jean Roger, président.

Sont présents : M. le Pasteur Lauriol, M. Seston, M. le Dr. Paradis, M. le Bâtonnier Tailhades, M. de Régis, M. Jean Théron, M. Sablou, M. André Nadal, M. le Président Panet, M. le Professeur Auméras, M. Joachim Durand, M. Larmat, M. Villeneuve, M. le Procureur Général du Colombier, M. Georges Martin, membres résidants ; M. Aliger, M. Vielzeuf, Mlle Metge, Mlle Fermaud, M. le Pasteur Fabre, correspondants ; M. Pierre Hugues, Secrétaire Perpétuel.

Sont excusés : M. l'Inspecteur Lignières, M. le Colonel de Balincourt, M. Davé, M. Bernardy, M. Escholier, M. le Dr. Drouot, M. Frainaud, Maître Fosse, M. Lassalle.

Le procès-verbal de la précédente séance est lu et adopté.

Le Secrétaire Perpétuel rappelle que le 10 novembre, il sera procédé à l'élection du successeur du regretté Pasteur Lhermet ainsi qu'à celle d'un membre correspondant. Mlle Fermaud, agrégée de l'Université, est présentée au fauteuil du Pasteur Lhermet ; et, il est proposé de nommer correspondant M. Marius Portal, de Caveirac.

L'Académie déclare vacant le siège de membre résidant de M. Guillaume Abauzit et décide qu'il y a lieu de pouvoir au remplacement du regretté disparu. Les propositions de candidatures seront reçues du 28 octobre au 9 novembre.

Le Président souhaite la bienvenue à Madame Joël, de Paris, correspondant de l'Académie, qui présente une communication intitulée *La vie d'une grande maison d'édition*.

Madame Joël, née Henriette Rousset, a fait ses études au lycée de jeunes filles de Nîmes et a été avocat stagiaire au barreau de notre ville. Depuis 1953, elle est lectrice et traductrice chez l'éditeur Robert Laffont, qu'elle a connu au moment où son entreprise, récemment transférée de Marseille à Paris, était encore au stade artisanal.

Au cours de sa très vivante communication, elle décrit les difficultés du choix et du lancement d'un livre et les soucis et les angoisses de l'éditeur devant l'incertitude du succès. Trop souvent, ce dernier est devant l'alternative de ne lancer que de bons livres dont certains seront des échecs commerciaux ou de rechercher des succès de librairie au moyen d'ouvrages d'une valeur littéraire discutable. Les bons manuscrits sont très rares et l'éditeur est un joueur audacieux qui fait banco plusieurs fois par an. Le champ des activités des maisons d'éditions s'agrandit chaque jour. L'importance de l'édition dans le monde d'aujourd'hui, ses prolongements prévisibles dans le monde de demain, sa collaboration incessante avec les *mass média* rendent passionnante l'activité d'un comité de lecture. C'est sur ces propos optimistes que Madame Joël conclut son exposé.

Après le débat habituel la séance est levée à 18 heures 30.

SEANCE DU 10 NOVEMBRE 1972

La séance est ouverte à 17 heures par M^e Jean Roger, Président.

Sont présents : M. le Pasteur Lauriol, M. Henri Seston, M. le Dr. Paradis, M. le Colonel de Balincourt, M. le Bâtonnier Tailhades, M. Jean Théron, M. André Nadal, M. Claude Escholier, M. le Dr Drouot, M. Lucien Frainaud, M. le Président Panet, Maître Fosse, M. Joachim Durand, M. Jacques Larmat, M. Félix Villeneuve, M. Georges Martin, M. Victor Lassalle, membres résidants ; M. Modeste, membre non résidant ; M. Aliger, M. Vielzeuf, M. le Pasteur Fabre, Mme Déchery, correspondants ; M. Pierre Hugues, Secrétaire Perpétuel.

Sont excusés : M. l'Inspecteur Lignières, M. Davé, M. André Bernardy, M. le Professeur Auméras, M. le Procureur Général du Colombier.

Le procès-verbal de la précédente séance est lu et adopté.

Toutes les conditions statutaires étant remplies, il est procédé à l'élection d'un membre résidant pour occuper le fauteuil du regretté Pasteur Raoul Lhermet. Mlle Alice Fermaud, agrégé de l'Université, déjà membre correspondant, est élue à l'unanimité.

La commission des anciens présidents a retenu la candidature de Mme Lucie Mazauric (Mme André Chamson) pour succéder à M. Marc Escholier, mem-

bre non résidant décédé, et celle de M. le Professeur André Gouron, ancien doyen de la Faculté de Droit de Montpellier, pour succéder à M. André Fraigneau, membre non résidant, qui devient membre honoraire. Le vote aura lieu le 8 décembre.

M. Guy Barruol, Directeur des Antiquités Historiques du Languedoc-Roussillon à Montpellier, nous demande de faire à la Bibliothèque de la Direction Régionale des Antiquités le dépôt d'une collection de nos publications et de lui assurer le service de nos mémoires. L'Académie décide d'accorder le dépôt sollicité et d'échanger nos publications avec celles du service des Antiquités Historiques.

M. le Professeur Ferdinand Boyer, de Paris, membre correspondant, à qui nous avons suggéré de nous présenter une étude sur son ancêtre Boyer-Brun nous répond :

« Vous savez certainement que, sur la vie et l'activité politique de Boyer-Brun, d'excellentes pages, bien documentées, ont été écrites par François Rouvière : *Mardis Révolutionnaires*. Nîmes, 1893 (p. 294-367).

« J'ai moi-même rédigé, il y a longtemps, quelques études :

- *Boyer-Brun et le théâtre nimois avant 1789* (Nouvelle Revue du Midi, Nîmes, janv. 1925).
- *Boyer-Brun et les aérostats* (Nouvelle Revue du Midi, Nîmes, juin 1925).
- *Les décors du nouveau théâtre de Nîmes* (Bulletin de la Société de l'Histoire de l'Art Français, Paris, années 1931, p. 177-183).

D'autre part, il nous fait connaître que son dernier livre, édité par l'Université de Turin, s'est vu attribuer par l'Académie Française, un prix d'histoire Halphen de mille francs.

L'Académie Française a également décerné l'un de ses prix à notre confrère Henri Chabrol, membre non résidant, pour l'ensemble de son œuvre poétique.

M. James N. Hood, du département d'Histoire de l'Université de Cincinnati, recherche l'ouvrage de Vincens-Saint-Laurent. De l'industrie manufacturière du département du Gard - 1807, les numéros du journal de Nismes, ainsi que ceux du Journal du Gard pour 1790.

L'Académie décide de prendre part à la souscription ouverte pour offrir son épée au duc de Castries, membre non résidant, récemment élu membre de l'Académie Française. Notre Président fait partie essentielles du Comité pour l'épée du duc de Castries.

M. Jacques Larmat lit une communication sur le sujet suivant : *L'intelligence est-elle héréditaire ?* dont voici le résumé :

L'intelligence est-elle héréditaire ? Le niveau intellectuel d'un homme dépend-il surtout du patrimoine que lui ont légué ses parents sous la forme de ces édifices moléculaires que les biologistes nomment gènes ? Ou bien tient-il pour le principal aux influences exercées par le milieu familial et social et, d'abord, à l'éducation reçue durant la prime enfance ? Ce sont là des questions qu'on s'est bien souvent posées et dont on continue encore à débattre.

C'est qu'à ces interrogations on ne sait pas encore bien répondre. Mais on commence à se rapprocher de la solution du problème par l'application de procédures scientifiques relativement rigoureuses.

La plus employée est certainement la méthode des jumeaux. Elle consiste à comparer le niveau des aptitudes — le fameux Quotient Intellectuel (QI) — d'une part, chez les vrais jumeaux, issus d'un même œuf (jumeaux monozygotes) et qui ont donc le même patrimoine génétique ; d'autre part, chez les faux jumeaux, issus de deux œufs différents (jumeaux dizy-

gotes) et qui n'ont donc en commun, en moyenne tout comme des frères et sœurs ordinaires, que la moitié de leurs gènes. Les QI des jumeaux d'un même couple de monozygotes sont beaucoup plus rapprochés que ceux des couples de dizygotes, ce qui met en évidence le rôle du donné héréditaire dans l'établissement du niveau intellectuel.

Une confirmation est apportée par l'étude des aptitudes manifestées par de vrais jumeaux, séparés de bonne heure et élevés dans des foyers distincts. Elles sont très voisines, en moyenne, malgré la diversité des conditions éducatives dans lesquelles ils se sont trouvés placés.

La comparaison des QI des enfants adoptifs avec ceux de leurs parents adoptifs (moins proches les uns des autres que les QI des enfants grandis dans leur famille et ceux de leurs géniteurs) et d'autres observations encore plaident dans le même sens.

On ne peut donc guère douter que le niveau des aptitudes ne dépende, dans une mesure non négligeable, du donné héréditaire.

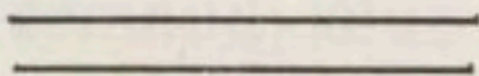
Ainsi, tout homme naît avec un certain potentiel intellectuel. Si celui-ci est bas, il sera toute sa vie, quoi qu'il fasse — et quoi qu'on ait fait pour lui — un sot, voire un débile mental. S'il est haut, il développera une intelligence plus ou moins vive ou profonde, pourvu qu'il rencontre, bien sûr, les occasions de l'exercer.

Il est malheureusement impossible de préciser cette part de l'hérédité dans le niveau de l'intelligence ; elle doit être du même ordre de grandeur que la part des influences de l'environnement, du milieu éducatif plus spécialement ; mais la proportion doit varier d'un individu à un autre.

Cette conclusion n'est toutefois pas applicable à la comparaison des aptitudes des différentes races. Aucune méthode scientifiquement valable ne permet en effet de savoir, par exemple, si les Noirs et les Blancs des Etats-Unis naissent avec un potentiel intellectuel égal ou inégal, si les différences dans leurs capacités moyennes tiennent entièrement ou seulement en partie à la disparité des milieux dans lesquels ils grandissent. Ce grave problème n'est aucunement ré-

solu... sinon par ceux qui, ne soupçonnant même pas les difficultés qu'il y a à l'aborder scientifiquement, se hâtent de le trancher — dans un sens ou dans l'autre d'ailleurs — selon leurs impressions, leurs préjugés ou leurs passions.

Après le débat habituel, la séance est levée à 18 heures 30.



SEANCE DU 24 NOVEMBRE 1972

La séance est ouverte à 17 heures par Maître Jean Roger, Président.

Sont présents : M. le Pasteur Lauriol, M. le Professeur Brunel, M. Seston, M. le Dr. Paradis, M. le Colonel de Balincourt, M. le Bâtonnier Tailhades, M. Jean Théron, M. Jean Sablou, M. le Pasteur Brunel, M. Nadal, M. Bernardy, M. Escholier, M. le Docteur Drouot, Maître Fosse, M. le Professeur Auméras, M. Joachim Durand, M. Larmat, M. Georges Martin, membres résidants ; M. Modeste, membre non résidant ; M. Couëtard, Mlle Metge, Mme Déchery, correspondants ; M. Pierre Hugues, Secrétaire Perpétuel.

Sont excusés : M. l'Inspecteur Lignières, M. Davé, M. le Chanoine Thibon, M. le Président Panet, M. Villeneuve, M. le Procureur Général du Colombier, M. Victor Lassalle.

Le procès-verbal de la précédente séance est lu et adopté.

Le Président, puis le Secrétaire Perpétuel donnent diverses informations :

— M. l'Inspecteur Lignières, ancien président, a perdu son père M. Marcel Lignières, décédé à l'âge de 105 ans. L'Académie s'associe au deuil de son distingué confrère.

— Notre concitoyen M. Jean Carrière vient d'obtenir le Prix Goncourt pour son ouvrage « L'Épervier de Maheux ». Il est décidé de lui remettre en hommage la médaille de l'Académie.

— Sur la demande de Mme Déchery, membre correspondant, une démarche sera faite auprès de la Société des Gens de Lettres pour que soit rénovée l'inscription apposée en l'honneur d'André Chénier sur le mur du cimetière de Picpus.

— Mlle Alice Fermaud, élue membre résidant le 10 novembre, nous a adressé une lettre de remerciements. Sa réception aura lieu au début de janvier.

— Enfin la Commission des anciens présidents a retenu la candidature de M. le Chanoine Marchand, vicaire général du diocèse de Nîmes, au fauteuil du regretté Mgr Homs et celle de M. le Pasteur Fabre à celui du regretté Pasteur Lhermet. On votera le 22 décembre.

Toutes les conditions statutaires étant remplies, M. Marius Portal, Instituteur honoraire, de Caveirac, est élu correspondant de l'Académie.

L'Académie écoute alors un exposé de M. le Pasteur Brunel sur *Le Château de Bonaguil*.

Longtemps ignoré ou méconnu (les dictionnaires ne le mentionnent même pas), le Château de Bonaguil connaît depuis une dizaine d'années une extraordinaire renommée. L'année dernière, il a reçu plus de trente mille visiteurs. Il sera pour la troisième chaîne de télévision le sujet d'un grand film.

Très bien conservé, ce château se dresse dans un endroit reclus, à la limite du Quercy, du Périgord et de l'Aquitaine. Il est une des forteresses les plus complètes et les plus puissantes de tout le Moyen-Âge. Sa barbacane, son donjon, sa tour, ses murailles épaisses, ses chemins de ronde, ses galeries, la demeure sei-

gneuriale, tout a été conçu pour résister aux assauts les plus furieux, même aux attaques par l'artillerie. Par certaines dispositions, il annonce les places fortes de Vauban et, par certaines enjolivures, l'élégance des châteaux de la Renaissance.

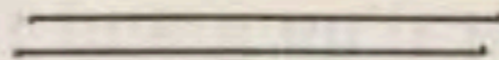
Cette forteresse n'a jamais été assiégée. Elle n'a été démolie ni pendant les guerres de religion, qui ont dévasté la région, ni par les adversaires de la féodalité, ni par les révolutions ou les jacqueries. Pourquoi ce château-forteresse ? L'historien Paul Guth a pu écrire : Cette forteresse imprenable dotée d'une puissance de feu de quarante canons n'a jamais subi d'autre assaut que celui d'un huissier, venu pour chasser un parent plus ou moins usurpateur.

Le château de Bonaguil est l'œuvre d'un baron mégalomane excessivement riche, génial par certains côtés, un peu farfelu, dirions-nous aujourd'hui, qui avait eu quelques démêlés avec certains de ses sujets. Condamné par le Parlement de Toulouse et le pouvoir royal, il se retrancha dans un repaire : ouvrage de défense militaire imprenable et il attendit un adversaire qui n'est jamais venu.

Ce Bérenger de Roquefeuil possédait des biens dans notre région. Sa famille, de haute noblesse, était originaire de Sault en Vaucluse.

Deux érudits historiens, poètes, ont remis en valeur ces fortifications qui appartiennent aujourd'hui à la ville de Fumel. Le château de Bonaguil, appelé le château du rêve, mérite une place de choix parmi les nombreux et renommés châteaux du Périgord, qui lui sont tout proches.

Après le débat habituel la séance est levée à 18 heures 30.



SEANCE DU 8 DECEMBRE 1972

La séance est ouverte à 17 heures par M^e Jean Roger, Président.

Sont présents : M. le Pasteur Lauriol, M. le Professeur Jean Brunel, M. Seston, M. le Dr. Paradis, M. le Colonel de Balincourt, M. Jean Thérond, M. Jean Sablou, M. le Pasteur Brunel, M. André Nadal, M. Bernardy, M. Escholier, M. le Dr. Drouot, M. Frainaud, M. le Président Panet, Maître Fosse, M. le Professeur Auméras, M. Joachim Durand, M. Larmat, M. Ville-neuve, M. le Procureur Général du Colombier, M. Georges Martin, M. Lassalle, membres résidants ; M. Modeste et M. Chauvet, membres non résidants ; Mme Déchery, M. Portal, M. Aliger, M. Vielzeuf, M. Couë-tard, correspondants ; et, M. Pierre Hugues, Secrétaire Perpétuel.

Sont excusés : M. l'Inspecteur Lignières, M. le Bâ-tonnier Tailhades, M. Davé.

Le procès-verbal de la précédente séance est lu et adopté.

Toutes les conditions statutaires étant remplies, il est procédé à l'élection de deux membres non rési-dants. Sont élus : Mme Lucie Mazauric (Mme André Chamson), de Paris, en remplacement de M. Marc Escholier, décédé, et M. le Professeur André Gouron, de Montpellier, en remplacement de M. André Frai-gneau, nommé membre honoraire.

D'autre part, M. le Maire de Nîmes nous a fait connaître, par une lettre du 1er décembre, que la Commission municipale des objets divers attribuera prochainement le nom de notre regretté confrère le Professeur André Dupont à une rue de la ville.

M. Marius Portal, de Caveirac, récemment nommé correspondant, nous a adressé une lettre de remerciements.

L'Académie entend ensuite la communication de M. André Nadal sur ses *Impressions de voyage en Inde*.

Voyage effectué au mois de mai, la première impression éprouvée fut catastrophique, lorsque, peu après la descente du boeing, furent aperçus dans l'immense cité de Bombay à six heures du matin des milliers et des milliers d'hommes, de femmes et d'enfants qui dormaient à même les trottoirs. Beaucoup déjà debout en des queues sans fin attendaient leur tour pour quelque toilette à l'eau la plus proche : bouche d'arrosage, pompe ou fontaine.

Les dormeurs du trottoir sont un demi-million à Bombay, encore plus à Calcutta ; un dixième de la population !

Afin de pouvoir donner un essai d'explication de ce qui peut paraître invraisemblable, M. Nadal brossa un tableau de la grande diversité des races, des langues, des religions et des castes.

Pour les races au nombre de trois, il y a les descendants des Dravidiens noirs dans le sud, des Aryens blancs dans le nord, des Mongoloïdes jaunes au pied des Himalaya.

En ce qui concerne les langues la Constitution de 1950 reconnaît quatorze langues nationales, il y a en outre plus de huit cents idiomes secondaires utilisés. A la diversité des races et des langues s'ajoute celle des religions au nombre au moins de sept : l'Hindouïsme, l'Islamisme, le Christianisme, le Bouddhisme, le Jaïnisme, le Sikkisme, le Parsisme.

Enfin, et surtout, la caractéristique réelle, capitale, de l'Inde était jusqu'à nos jours l'institution des castes, abolies seulement en théorie.

Quatre grandes castes dont au sommet celle des Brahmanes, divisées chacune en une multitude de sous-castes. La honte de cette institution est l'existence de la hors-caste des intouchables ou parias, méprisés de tous et astreints aux travaux les plus rebutants.

Races, langues, religions, castes ont ainsi formé au cours des siècles un pays d'une complexité inouïe où tout échappe à toute logique et désempare le voyageur, le touriste le plus avisé.

Complexité des temples indous immenses surtout dans le sud, comme ceux de Tanjore, de Madurai, de Madras où pas un endroit ni un seul instant ne sont laissés pour le recueillement : tours des temples aux centaines de statues grouillantes de vie, cours sans nombre, avec autels divers, piscines, singes, vaches sacrées déambulant lentement, charmeurs de serpents, écrivains publics, coiffeurs, marchands de tous genres... ensemble insolite, véritable vision de fête foraine !

Une place à part doit être faite à Bénarès, ville la plus sainte de l'Inde et la plus vieille du monde, où au lever du jour sur les bords du Gange viennent prier, boire, s'asperger, se baigner des milliers de fidèles et pèlerins. Eaux du Gange chargées de germes pathogènes mais considérées sacrées par conséquent bénéfiques pour l'âme et pour le corps.

L'Inde a un sous-sol riche, en particulier en titane et manganèse et surtout en réserves de combustibles nucléaires avec des gisements d'uranium et de thorium les plus importants actuellement connus dans le monde.

L'industrie indienne a de très anciennes traditions et au point de vue de l'artisanat ce pays fut le plus avancé du globe ; on l'appelait jusqu'au 18^e siècle « l'atelier du monde ». La domination de l'Angleterre le rendit tributaire, brisa littéralement son essor.

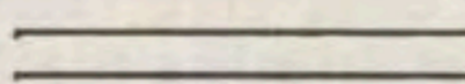
Aujourd'hui deux graves problèmes parmi d'autres sont à affronter : la natalité et la misère. La natalité : le pays s'accroît chaque jour d'un nombre d'ha-

bitants égal à celui de la ville d'Arles ! La misère : elle est atroce, sans nom, avec son corollaire qui est une mendicité à un point totalement inconnu ailleurs.

Il faudrait le plus tôt possible secouer l'inertie de l'Inde, balayer ses superstitions, supprimer les centaines de langues nuisibles à l'interpénétration, effacer jusqu'au souvenir de cette monstruosité que sont les intouchables ou parias. Il faudrait en même temps intensifier l'instruction à tous les degrés, former une main-d'œuvre qualifiée et des cadres techniques. Il faudrait pour tout cela que le gouvernement de Delhi et le Parti du Congrès s'appuyent sans tarder sur l'élite, la jeunesse, les éléments de progrès.

Et M. André Nadal de conclure : « L'Inde, pays de splendeurs et de haillons, prendrait alors une place de choix parmi les nations civilisées, pays qui le mérite, pays où durant tout mon voyage j'ai éprouvé l'impression grisante de participer à l'un des plus grands spectacles de l'Histoire humaine ».

Après le débat habituel, la séance est levée à 18 heures 30.



SEANCE DU 22 DECEMBRE 1972

La séance est ouverte à 17 heures par M^e Jean Roger, Président.

Sont présents : M. le Pasteur Lauriol, M. le Dr. Paradis, M. le Bâtonnier Tailhades, M. Jean Théron, M. Sablou, M. le Pasteur Brunel, M. André Nadal, M. André Bernardy, M. Claude Escholier, M. le Docteur Drouot, M. le Chanoine Thibon, M. le Président Panet, Maître Fosse, M. le Professeur Auméras, M. Joachim Durand, M. Félix Villeneuve, membres résidants ; M. Modeste, membre non résidant ; Mlle Metge, M. Portal, M. Aliger, M. Couëtard, correspondants ; M. Pierre Hugues, Secrétaire Perpétuel.

Sont excusés : M. Seston, M. l'Inspecteur Lignières, M. le Colonel de Balincourt, M. Davé, M. Lucien Frainaud, M. Jacques Larmat, M. le Procureur Général du Colombier, M. Georges Martin, M. Victor Lassalle.

Le procès-verbal de la séance précédente est lu et adopté.

L'ordre du jour appelle l'élection de deux membres résidants. Toutes les conditions statutaires étant remplies, Monsieur l'abbé Raymond Marchand, chanoine titulaire de la Cathédrale de Nîmes, Vicaire Général du diocèse, est élu en remplacement de Mgr Homs, et M. le Pasteur Emile Fabre en remplacement de M. le Conseiller Guillaume Abauzit.

D'autre part, sur la proposition de M. le Docteur Drouot, l'Académie émet un vœu relatif à la protection de deux sites nimois : *la carrière de Barutel et le Creux de l'Assemblée*.

L'Académie de Nîmes a appris avec émotion que deux sites appartenant à des titres différents au patrimoine nimois pouvaient courir quelque danger.

« Le premier de ces sites est *la carrière romaine de Barutel* qui a fourni des blocs pour nos monuments antiques. Depuis 1964 environ, et par intermittence, les déblais de l'extraction ancienne ont été enlevés pour servir de matériaux. Ce déblaiement peut être considéré comme un élément favorable puisqu'il a permis la mise à jour de plusieurs parties ignorées de la carrière. Cependant un large pan de roches admirablement patinées a été abattu au moment de la réouverture de l'exploitation. Ces graves dégâts ont été arrêtés, dès 1964, grâce à l'intervention officielle des conservateurs de nos musées auprès du propriétaire et de l'entreprise exploitante. Mais, en continuant l'enlèvement des déblais, il arrive malheureusement que des blocs ouvrés sont emportés. Ces blocs présentent un grand intérêt archéologique et technologique parce qu'ils renseignent sur les techniques utilisées par les carriers romains. On y distingue notamment l'emplacement des coins de bois qui, une fois imbibés d'eau, permettaient de détacher les blocs. En son état actuel, la carrière romaine de Barutel se présente donc comme un témoin rare et spectaculaire de la technique employée par les bâtisseurs de nos Arènes pour l'extraction des matériaux.

« L'Académie de Nîmes émet le vœu que des démarches soient engagées auprès du propriétaire et de l'entreprise afin que soient envisagées les mesures conservatoires les plus urgentes, en attendant le classement de ce véritable monument historique.

« Le second site digne d'attention est *le Creux de l'Assemblée*, haut lieu spirituel du protestantisme ni-

mois. Dans son voisinage immédiat se trouve la carrière de Roquemaillère, avec ses installations industrielles et ses dépôts de matériaux. L'exploitation ne paraît pas menacer pour le moment le site considéré. Mais l'établissement d'un périmètre de protection semble indispensable. L'Académie de Nîmes souhaite que soient prises des mesures analogues à celles préconisées ci-dessus. »

Ce vœu sera transmis à M. le Préfet du Gard.

Enfin M. le Pasteur Emile Fabre lit une communication intitulée : *L'Iconographie de l'Epiphanie et l'herméneutique contemporaine.*

Ecrire une histoire de l'iconographie de l'Epiphanie serait écrire une histoire intellectuelle et spirituelle de l'Europe.

Pendant un survol de quelques minutes nous ne ferons qu'apercevoir comme entre deux nuages, quelques instants de cette histoire.

Premièrement, pendant des siècles, il n'est pas question de Nativité, de Noël mais du Baptême du Christ comme « Manifestation » (Epiphanie).

Cette « Manifestation » reçoit toute sa valeur et son actualité du fait de la victoire de Pâques. Celui qui descend dans le Jourdain de tous est le vainqueur de la mort. D'où l'usage des signes et symboles rappelant la victoire de Pâques (Couronne de gloire entourant la croix, poissons, colombe, berger, etc.). Signes secrets pour ne pas éveiller l'attention des polices romaines. Signes parfois mêlés à des souvenirs de l'Ancien Testament, illisible par l'occupant (Daniel dans la fosse aux lions).

Les Byzantins veillèrent (querelles des images) à ne pas tomber dans le piège de la représentation de ce qui n'est pas représentable et à demeurer fidèles dans les évocations d'une réalité de toujours et de tous les jours. (Mosaïques, S. Appolinaire in Classe, etc...).

Dans le monde latin, sous l'influence romaine, on voit apparaître (sur des sarcophages d'Arles par exem-

ple) dès le Ve siècle des représentations de la Nativité allant de pair avec celles du baptême et d'autres scènes où l'herméneutique du temps trouvait son compte (Passage de la mer rouge, etc.).

Pendant tout ce temps, les Celtes demeuraient, eux aussi, fidèles à leur refus de toute représentation et évoquaient l'essentiel par les entrelacs extraordinaires, signifiants (voir les travaux importants de F. Henry) les cheminements toujours actuels de « l'eau vive ».

Dans notre survol, nous apercevons quelques-uns des chefs-d'œuvres de la symbolique romane elle aussi fidèle au souci d'évoquer sans représenter. (Maître de Tahul : « Non la main du Seigneur, n'est pas trop courte pour sauver... etc. Thème que certains maîtres du XXe siècle reprendront.)

Dès le « Quattrocento » dans la ligne de la parole de Pic de la Mirandole, de Laurent de Medicis et d'autres, le naturalisme l'emporte (Réaction de Léonard de Vinci, de Michel-Ange qui restent solitaires) et les sujets bibliques de la Nativité en particulier deviennent occasion de beaux tableaux où « on met en scène les Florentins et Florentines célèbres... ». En France, par exemple, Agnès Sorel pose pour la Vierge Marie !

Dans la lignée des recherches de Vinci et de Michel-Ange on trouve en Allemagne et en Alsace Albert Dürer, Schöngauer, Grünewald, etc... soulignant fortement que ces textes anciens sont porteurs d'une réalité contemporaine. (Grünewald avec le retable d'Issenheim peint pour la guérison des maladies mentales.)

Les siècles suivants sont de contraste des plus violents où la discrétion de G. de la Tour et de Philippe de Champaigne frôlent les débordements oratoires les plus fous du Baroque.

Alors Rembrandt, marqué par les combats de la vie, trouvera le moyen avec les textes des Evangiles de l'Enfance d'en faire les moyens d'expressions les plus parfaits du texte le plus insaisissable, le Prologue de Jean.

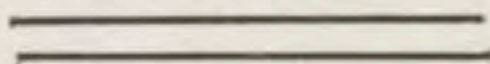
Il a fallu passer sous silence les recherches peu connues et merveilleuses des miniaturistes français

des XIV^e, XV^e, XVI^e siècles... Sources inépuisables de surprises.

Que dire alors de nos contemporains ? Les orthodoxes d'Orient demeurent plus que jamais fidèles aux icônes, art par excellence de rappeler, d'introduire dans la méditation des siècles, sans représenter.

Les Occidentaux qui dans les recherches de l'herméneutique contemporaine ont redécouvert un peu de la signification profonde et vivante toujours cachée dans les textes bibliques, tentent de l'exprimer soit comme Manessier dans le non figuratif et le pur symbole, soit en soulignant l'incognito de l'aventure (ils se retrouvent avec les peintres chinois chrétiens) soit comme Adrian Frutiger en créant des signes-symboles nouveaux enracinés aux sources les plus anciennes. (Ce dessin d'un seul trait, ce cercle qui ne peut se fermer car pénètre en lui de haut en bas cette figure élémentaire de l'amour, une croix.)

Cette communication, illustrée par la projection de nombreuses photographies, est suivie du débat habituel, et la séance est levée à 18 heures 30.



The text on this page is extremely faint and illegible, appearing to be bleed-through from the reverse side of the document. It contains several paragraphs of text, but the characters are too light to be accurately transcribed. The text appears to be in English and discusses various topics, possibly related to a historical or scientific study.

Sommaire

FAITS ACADEMIQUES

	Pages
Me Jean Roger est élu président et M. Guillaume Abauzit vice-président	6
Vœux de nouvel an	6
Lettre de Mme Reine Jean Douël	6
Réunion de la Commission des Finances	6
Installation du président et du vice-président	6
Jours et heures d'ouverture de la bibliothèque..	12
Lettre de M. I. Gausсен, membre non résidant	12
Lettre de M. Charles Juge-Chapsal, membre non résidant	12
Obsèques de Mme de Balincourt	12
Décès du chanoine Jean de Girard de Cohorn, correspondant	12
Approbation des comptes, de l'état des recettes et des dépenses pour 1971 et du budget 1972	13
Séance publique du 30 janvier 1972	13
Mme Joël, née Rousset, de Paris, et M. l'abbé André, de Marguerittes, sont élus correspondants	17
M. le colonel Jules Igolen, membre honoraire, aura cent ans le 18 mars 1972	17
Décès de M. le pasteur Raoul Lhermet, membre résidant	24
Obsèques de M. le pasteur Lhermet	20
Création dans « Midi Libre » d'une page sur la vie intellectuelle à Nimes et dans le Gard	21
La médaille de l'Académie sera offerte à M. le colonel J. Igolen	21
Retour de M. Guillaume Abauzit	27
Subvention de 1.000 francs accordée par le	

	Pages
Conseil Général du Gard	31
Invitation à une séance solennelle de l'Académie d'Arles	31
Visite de M ^e Roger, président, à M. Thierry Maulnier, de l'Académie Française, et à M. Paul-Marie Duval, de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres	31
M ^e Roger, président au Rotary-Club de Nimes..	31
MM. Pierre Ollier de Masrichard et Jean Combier, candidats au titre de correspondant de l'Académie	31
M. Jean Combier et M. Pierre Ollier de Marichard sont élus correspondants	43
Lettre de M. Henri Seston concernant le siège du Pasteur Lhermet, décédé	44
Centenaire du Colonel Igolen	44
Don de M. Sablou : liste manuscrite des membres et des associés de l'Académie de Nimes à la fin de l'ancien régime	44
Echange de vues sur la vie de l'Académie	44
Lettre de remerciements de M. l'abbé André, élu correspondant	45
Lettre de remerciements de Mme Henriette Joël, née Rousset, élue correspondant	45
M. le Professeur Paul-Marie Duval, membre non résidant, est élu à l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres	45
Réunion du bureau concernant les Mémoires et le Prix annuel	46
M. le duc de Castries, membre non résidant est élu à l'Académie Française	48
Lettre de remerciements de M. Ollier de Marichard	49
M. Ivan Gausson continue ses recherches sur la famille Pavée de Villevieille	49
Obsèques de Mgr François Homs	53
Visite de l'oppidum et du Musée de Nages	57
M. le Professeur Paul-Marie Duval à Nimes	58
Obsèques de M. Guillaume Abauzit	59
Déclaration de vacance du siège du Pasteur Lhermet, membre résidant, décédé	62

	Pages
M. Pierre Couëtard est élu correspondant	62
Repas en l'honneur de M. le Professeur Paul-Marie Duval	65
Décès du Bâtonnier Maurice Chauvet, membre non résidant	66
Lettres de remerciements de M. Jean Combier et de M. Pierre Couëtard	67
Lettre de remerciements de M. le Professeur Paul-Marie Duval	67
Obsèques de M. le Professeur André Dupont ..	91
Hommage au Professeur André Dupont	93
Hommage à M. Marc Escholier, membre non résidant, décédé	93
Motion en faveur de l'attribution du nom d'André Dupont à une rue de Nimes	93
Mariage de Mlle Françoise Seston	94
M. Aimé Vielzeuf et M. Sandvoss, membres correspondants, sont faits chevaliers des Palmes Académiques	99
Déclaration de vacance du siège de membre résidant de Mgr Homs	99
M. Thierry Maulnier, membre non résidant en surnombre, succède numériquement au bâtonnier Maurice Chauvet	99
Déclaration de vacance du siège de membre résidant de M. Guillaume Abauzit	100
Mlle Alice Fermaud est élue membre résidant ..	101
Nos publications et la Direction des Antiquités Historiques du Languedoc-Roussillon à Montpellier	102
Lettre de M. Ferdinand Boyer sur Boyer-Brun ..	102
M. Ferdinand Boyer, Prix d'histoire Halphen ..	102
M. Henri Chabrol, prix de l'Académie Française	103
Lettre de M. James N. Hood, de l'Université de Cincinnati	103
L'épée d'Académicien du duc de Castries	103
Décès de M. Marcel Lignières, à l'âge de 105 ans	106
M. Jean Carrière, Prix Goncourt	107
L'épithaphe d'André Chénier au cimetière de Picpus	107
Lettre de remerciements de Mlle Alice Fermaud	107

	Pages
M. Marius Portal est élu correspondant	107
M. André Fraigneau est nommé membre hono- raire	109
Mme Lucie Mazauric (Mme André Chamson) et M. le Professeur André Gouron sont élus membres non résidants	109
Lettre du Maire de Nimes à propos de la rue André Dupont	110
Lettre de remerciements de M. Marius Portal ..	110
M. le chanoine Raymond Marchand et M. le Pas- teur Fabre sont élus membre résidants ..	113
Vœu de l'Académie en faveur de la protection de la carrière de Barutel et du Creux de l'Assemblée	114

COMMUNICATIONS

Mlle Alice Fermaud, correspondant :	
François I ^{er} , Charles-Quint et l'Italie	7
M. Maurice Aliger, correspondant : Préhistoire de la Vaunage	13
M. Camille Lignières : L'Espagne romaine (1) ..	17
Dr Edouard Drouot : compte rendu de Mathilde ou un drame sans importance (Nimes, 1972) et de Conte cévenol et Essais poétiques (Nimes 1972) par Louis Allègre	22
M. Camille Lignières : L'Espagne romaine (II)..	24
M. Guillaume Abauzit : « In Memoriam » du du Marquis de Lordat	27
M. Guillaume Abauzit : Compte rendu de l'His- toire de l'Equitation, par M. Etienne Saurel	27
M. le pasteur Brunel : La Sauve-Majeure	29
M. Pierre Hugues : Le Saint-Georges de la rue de la Curaterie à Nimes	32
M. Guillaume Abauzit : Compte rendu de Ca- margue, terre des Salicornes, Souvenirs et contes par M. Salem, dit Tamarisso	32
M. Joachim Durand : La jeunesse nimoise et lyonnaise d'Alphonse Daudet	32

	Pages
R.P. Martin : La querelle du Sacré	44
Ivan Gaussen : Le Vice-Amiral de Pavée de Villevieille (1747-1817)	46
M. Lucien Frainaud : La marine française et le Collège royal naval d'Alais	49
M. Sandvoss : La ville de Brunswick	58
M. le Professeur Paul-Marie Duval : Nouveaux points de vue sur les débuts de la romanisa- tion de la Gaule	63
M. Félix Villeneuve : Hommage de l'Académie au célèbre spéléologue Robert de Joly (1887- 1968)	67
Mme Carmen Déchery : Andér Chénier, poète languedocien ..	94
Mme Henriette Joël-Rousset : La vie d'une gran- de maison d'édition	100
M. Jacques Larmat : L'intelligence est-elle héré- ditaire ? ..	103
M. le Pasteur Brunel : Le château de Bonaguil ..	107
M. André Nadal : Impressions de voyage en Inde	110
M. le Pasteur Fabre : L'iconographie de l'Épi- phanie et l'herméneutique contemporaine	115

HOMMAGES

Louis Allègre : Mathilde ou un drame sans im- portance, Nîmes, 1972 ..	17
Louis Allègre : Conte cévenol et Essais poéti- ques, Nîmes 1972 ..	17
M. Salem, dit Tamarisso : Camargue, terre des Salicornes, souvenirs et contes ..	32
M. Ferdinand Boyer : L'organisation des con- quêtes artistiques de la Révolution en Bel- gique (1794). Bruxelles 1972	44
Cour d'Appel de Nîmes : Installation de M. le Premier Président de Goislard de Monsa- bert et audience solennelle de rentrée de 1971. Nîmes 1972	44

Karl Ludwig Kalanke et Martina Kuchen :	
Braunschweig. Braunschweig 1971	58
Marius Portal : Le calcul mental - Avignon - 1971	94
Duc de Castries : Figaro ou la vie de Beaumar-	
chais - Paris - 1972	94

Le Gérant de la Publication : Pierre HUGUES.
Imprimerie BENE, 12, rue Pradier - NIMES.